



Deux fois plus de monde dans les bibliothèques

— pages 10 et 11

L'alcool peut coûter cher aux automobilistes

— page 3

Une dizaine d'écoles désaffectées

— page 7

Un crématorium dans Duvernay

— page 13

Deux tournois couronnés de succès

— pages 18 et 19



Le centre fédéral d'essai de l'auto ouvrira en retard

— page 9

Le temps des soupçons a maintenant assez duré

— page 4

Les changements d'huile et graissage gratuits!

Sur tous les modèles 1978.
Selon les recommandations du manuel d'entretien GM quel que soit le millage de l'automobile.
Pour plus de renseignements composez 622-2110
Carrefour Pontiac-Buick c'est spécial.

carrefour
PONTIAC BUICK

171, boul. Labelle, Ste-Rose, Laval

NOUVEAU —

Garantie GM contre les perforations dues à la rouille pour 36 mois, kilométrage illimité.

Laval recevra \$25,000 de Québec, même si sa Saint-Jean n'était pas décentralisée

par André PEPIN

Même si Laval a refusé de se plier aux recommandations du gouvernement du Québec souhaitant la décentralisation des Fêtes de la Saint-Jean, le trésor municipal profitera d'une subvention de \$25,000 pour l'organisation des Chants de la Saint-Jean.

Le ministre Charron avait en effet souhaité que Laval modifie sa formule mise de l'avant depuis plusieurs années, et organise des rassemblements dans tous les quar-

tiers de la ville. Selon le maire Paiement, cette suggestion a été carrément repoussée, la «Fête des Voisins», marquant les premiers jours du mois d'août, ayant justement pour but de recréer la population des différents secteurs.

«Nous n'aurions rien changé à notre programme, a soutenu M. Paiement, même au risque de perdre l'aide gouvernementale. Les Chants de la Saint-Jean réunissent chaque année plus de 100,000 personnes alors nous ne

voyons pas pourquoi il faudrait modifier notre conception des fêtes. Cette année, nous aurons déboursé \$125,000 pour l'immense regroupement de la fin de semaine dernière et nous sommes persuadés qu'à longue échéance cet investissement contribue largement à notre essor économique.»

Depuis son accession à la mairie de Laval, M. Lucien Paiement s'est montré fort intéressé à la tenue de tels manifestations populaires qui, il faut bien l'admettre,

sont très rentables politiquement, en plus de créer ce sentiment d'appartenance si recherché depuis la fusion en 1965.

L'administration municipale a par ailleurs fait réaliser des sondages auprès de la population et il appert que dans une proportion de 92 p.c. les contribuables se montrent favorables à la tenue de telles manifestations.

La Fête des voisins

La Fête des voisins pour sa

part coûte un demi-million de dollars au trésor municipal. Tous les parcs de la ville sont alors animés et le maire Paiement se rend saluer son monde au cours des trois journées que durent les festivités.

«La formule proposée par le gouvernement pour les festivités de la Saint-Jean, soutient le premier magistrat, est la copie conforme de nos fêtes du mois d'août, alors nous n'avons pas de conseils à prendre de Québec à ce sujet.»



Des fêtes de la Saint-Jean décentralisées, le maire Paiement n'en voulait pas, pour la bonne raison que Laval a déjà sa fête décentralisée, la «Fête des voisins», au début du mois d'août.



(Photos Pierre CÔTÉ)

Aussi, y a-t-on mis le paquet, samedi soir, alors que Robert Charlebois a attiré une foule d'une centaine de milliers de personnes, au Centre de la nature...

Baisse marquée de la construction à Laval

par André PEPIN

L'industrie de la construction connaît une baisse marquée à Laval cette année. Les investissements globaux, pour les cinq premiers mois de 1978, se chiffrent à \$33,668,610, comparativement à \$56,428,830 en 1977 et \$61,722,238 en 1976.

Le mois de mai a été particulièrement boudé par les constructeurs puisque seulement 203 unités ont été construites, comparativement à

755 en 1977 et 324 en 1976.

Au cumulatif, c'est le type unifamilial qui remporte la palme cette année, puisque il représente 80 p.c. de toutes les constructions entreprises durant le premier semestre, soit 650 des 796 nouveaux logements mis à la disposition des Lavallois.

Campeau a terminé

Par ailleurs, c'est en juillet prochain que le constructeur Campeau aura terminé son important projet dans le quartier Fabreville.

En avril 1975, Laval et Campeau Corporation signaient une entente à l'effet que Campeau s'engageait à Construire en trois ans des unités d'habitation de divers types pour des évaluations spécifiques. Le contrat stipulait de plus que la période de trois ans serait automatiquement extensionnée en cas de grève de la construction. Comme il y a eu effectivement grève en 1976, (durée d'environ deux mois) la période se terminera vers le 1er juillet prochain.

La compagnie a construit des maisons unifamiliales pour une valeur de \$4 millions, des maisons de ville pour une valeur de \$2 millions, et des bâtiments multifamiliaux pour une valeur de \$1 million.

Suivant le rapport fourni par le directeur du service des Estimations, la compagnie a, à ce jour, rencontré toutes les exigences de la convention, notamment en ce qui concerne l'évaluation des bâtiments multifamiliaux qui est de \$1.2 million.

Un vide important

La fin du contrat Campeau laissera un grand vide dans le secteur de l'industrie de la construction à Laval. Selon un projet rendu public par LA PRESSE récemment, une autre firme, plus importante encore, entreprendra sous peu le développement d'un vaste domaine domiciliaire dans le quartier Sainte-Dorothée. La firme Bendix, connue mondialement pour ses recherches dans le domaine archi-

tectural, prend actuellement plusieurs options d'achat sur des terrains de l'ouest de la ville.

Par ailleurs, le ministre Bernard Landry, député de Fabre, a confié à LA PRESSE qu'un projet de création d'un Office d'habitation pour Laval sera annoncé à l'automne. Selon les précisions obtenues, le quartier Laval-des-Rapides accueillerait la majorité des multifamiliaux que l'Office s'engagera à construire pour des locations à prix modiques.

L'alcool peut coûter très cher aux automobilistes

Par André CÉDILOT

Tout conducteur pris une seconde fois à conduire un véhicule alors que ses facultés sont affaiblies par l'alcool ou une drogue quelconque est passible d'une peine minimale de 14 jours d'emprisonnement. En cas de récidive subséquente, celle-ci passe à au moins trois mois de détention.

C'est ce que vient de rappeler le juge Pierre Lalande, de la Cour municipale de Laval, en condamnant à deux semaines de geôle un jeune homme qui venait de reconnaître sa culpabilité à une deuxième

offense de conduite en état d'ébriété.

C'est toutefois le procureur de la Couronne, Me Francis Gervais, qui, une fois l'aveu de culpabilité du prévenu enregistré, avait réclamé cette sentence d'emprisonnement, se référant à l'article 236, paragraphe 1(b), du code pénal.

Cet article de la loi, en vigueur depuis le 26 avril 1976, stipule que la conduite d'un véhicule avec un taux d'alcoolémie supérieur à 80 milligrammes est punissable, pour la première infraction, d'une amende de \$50 à \$2,000 ou d'un

emprisonnement pouvant aller jusqu'à six mois. S'il le veut, le juge peut imposer les deux peines à la fois.

Pour une deuxième offense semblable, l'inculpé écope sur-le-champ d'au moins quatorze jours de détention, ou d'un an au maximum.

Finalement, dans tous les autres cas de récidive ultérieure, la sentence minimale prévue est de trois mois d'emprisonnement, et d'au plus deux années.

Contrairement à ce qu'avait soutenu en défense Me Jean Charbonneau, de l'Aide juridique de Laval, cet article du

code pénal, selon le juge Lalande, s'applique à toutes les accusations portées en vertu des articles 234, 235 et 236 du code pénal.

Ainsi, par exemple, le refus de fournir un échantillon d'haléine peut entraîner les mêmes peines sévères pour la personne trouvée coupable.

Il va sans dire que la décision que vient de rendre le juge Pierre Lalande est très importante, puisque près de 600 conducteurs sont appréhendés chaque année à Laval pour ces causes dites de bois-

On parle de conciliation avec les cols bleus

par André CÉDILOT

Les négociations ne s'annoncent guère faciles encore cette année entre l'administration municipale de Laval et ses quelque 1,300 employés syndiqués, en vue du renouvellement des quatre conventions collectives distinctes.

Déjà, après seulement quatre rencontres avec les représentants syndicaux des Cols bleus, les négociateurs de la ville, avec à leur tête Me Jean-Paul Legault, un spécialiste en droit du travail, ont signifié leur intention de demander l'intervention d'un conciliateur du ministère du Travail et de la Main-d'œuvre du Québec.

Avant d'en arriver là, un porte-parole de l'hôtel de ville a toutefois laissé entendre qu'une dernière offre de compromis pourrait être tentée lors de la rencontre prévue pour jeudi de cette semaine.

Trois points principaux, a-t-on appris, ont fait achopper jusqu'à maintenant les discussions entre la Ville et les Cols bleus, soit la question salariale, les vacances et les jours fériés.

Des offres monétaires

Selon les renseignements obtenus, les dirigeants municipaux seraient prêts à verser des augmentations de salaire de 6.3 pour cent pour 1978, et

de 6.2 pour cent l'an prochain, ce qui porterait le salaire moyen des employés manuels à presque \$7.50 l'heure d'ici à la fin de 1979.

Pour leur part, les Cols bleus, qui gagnent actuellement en moyenne \$6.58 l'heure, exigeaient originalement des augmentations horaires de \$1.00 pour l'année en cours, et de \$0.85 l'an prochain.

Les deux parties n'ont pu s'entendre également sur les questions des vacances et des jours fériés, la ville n'apportant que de légères améliorations, de l'avis du président du syndicat des employés manuels, M. Gérard Lafond.

\$170,000 pour rendre incolore l'eau du puits Bélisle

Le puits Bélisle qui fournit quelque 600,000 gallons d'eau par jour à la population de Mascouche Heights nécessitera un investissement d'environ \$170,000 de la part de la ville pour enlever toute trace de couleur dans l'eau.

Selon un porte-parole de la ville de Mascouche, l'eau pompée par le puits Bélisle a

« Dans les deux cas, la seule offre que nous ayons eue est de faire passer à cinq semaines les vacances annuelles des employés qui comptent 25 années de service et plus, et c'est nettement irrecevable », a commenté M. Lafond, précisant que cette décision ne toucherait que deux membres seulement.

Cols blancs

Du côté des employés de bureau, dont le contrat de travail est échu depuis le 28 janvier dernier, ils ont rencontré la partie patronale pour la première fois jeudi dernier, alors qu'une seconde séance

est prévue pour aujourd'hui et après-demain.

A part la clause salariale, le point majeur qu'ont le mandat de négocier les leaders syndicaux des Cols blancs est l'implantation d'un nouveau plan d'évaluation des fonctions pour ses quelque 500 membres.

A ce propos, le syndicat a présenté un plan d'évaluation que l'on dit unique au Québec dans la fonction publique, ses concepteurs l'ayant élaboré et adapté pour les employés lavallois à partir de programmes similaires d'entreprises privées et d'autres municipalités plus importantes.

D'autre part, les Cols blancs demandent une hausse de traitement de 15 pour cent, eux qui gagnent actuellement en moyenne \$11,000 par année.

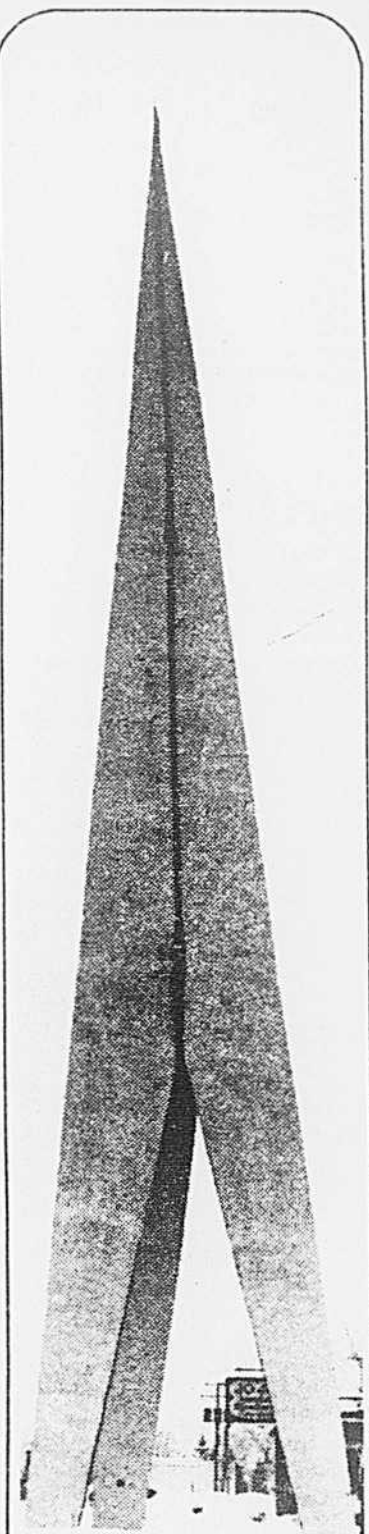
Les pompiers et les policiers

Pour leur part, les pompiers attendent toujours une convocation des dirigeants municipaux pour se présenter à la table des négociations. On sait que leurs demandes, présentées le mois passé, portent surtout sur l'amélioration des conditions de sécurité.

Finalement, quant aux policiers, ils sont toujours en arbitrage, où une décision devrait être rendue avant la fin de juillet pour le renouvellement d'un contrat valide jusqu'au 23 décembre prochain.

Souvenir du passé

Le tripédictum, ce fameux monument érigé jadis pour marquer la fusion de trois municipalités, fusion qui a donné naissance à L'A-bord-à-Plouffe, a dû être démonté l'an dernier pour permettre la construction des approches du nouveau pont Lachapelle. Le conseil municipal a décidé que le monument serait reconstruit sur le terrain de l'hôtel de ville et a approuvé, pour ce faire, une dépense de... \$25,000.



CENTRE COMMERCIAL BLAINVILLE

Angle boul. Labelle et 76e Avenue

25 MAGASINS ET BOUTIQUES
(mail fermé)

LOCATAIRES PRINCIPAUX

PROVIGAIN • BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Locaux disponibles pour tous genres de magasins.

A partir de 200 pi. ca.

Bureaux aussi disponibles

OUVERTURE AUTOMNE 78

POUR LOCATION

AMENAGEMENT ICI (QUEBEC) INC.

1100 est. Crémazie suite 500
Montréal, Québec H2P 2X2

TEL. **729-9856**

Pour plusieurs Lavallois

Le temps des soupçons a assez duré

Une analyse
d'André PÉPIN

Le maire de Laval, M. Lucien Paiement, traverse actuellement la période la plus difficile de sa carrière politique. Les ministres Bédard et Tardif, de la Justice et des Affaires municipales, en confirmant récemment la tenue d'une enquête sur l'administration lavalloise, tout en soutenant qu'elle révèle des faits troublants pouvant même tomber sous le Code criminel, ont considérablement miné la crédibilité du maire et des conseillers, soutiennent plusieurs observateurs de la scène municipale.

Le développement d'une ville aussi importante que Laval ne peut souffrir longtemps une situation aussi inquiétante. C'est tout le Québec et même l'étranger qui surveillent maintenant le dénouement de cette affaire.

Il apparaît clair, si l'on se fie aux commentaires de plusieurs conseillers, que l'enthousiasme des dirigeants municipaux n'est plus aussi soutenu qu'il ne l'était au cours de leur premier mandat. Et avec raison puisque l'inquiétude, les remarques agressives de certains groupes de citoyens et l'attitude du gouvernement n'encouragent certes pas les élans qui caractérisaient cette formation depuis son accession au pouvoir en 1973.

Plusieurs projets

Ces faits «troublants» dont parlent les ministres concernés, qui n'ont toutefois pas fait l'objet d'accusations précises, sont supposément scrutés à la loupe par le ministère de la Justice. Pour le ministère, la prudence s'impose car porter des accusations contre les dirigeants

d'une ville de cette importance, c'est aller jouer au football sur des sables mouvants.

Entre-temps, l'administration lavalloise doit préparer des projets de développement de première importance: aménagement du territoire, construction d'un édifice municipal, création d'un Office de l'habitation, perfectionnement du réseau routier et, surtout, le développement industriel indispensable à la sauvegarde de l'autonomie de cette ville.

Tous ces projets impliquent des emprunts sur le marché des obligations. L'extrême sensibilité des financiers à tous les événements susceptibles de modifier une situation, surtout politiques, inquiète plusieurs fonctionnaires de Laval depuis la révélation de cette enquête.

Le maire Paiement lui-même, dans une entrevue accordée à LA PRESSE la semaine dernière, a manifesté le désir que le gouvernement agisse prestement pour faire la lumière sur cette ténébreuse affaire. Les graves affirmations des ministres, soulignait-il, suggèrent une action rapide de leur part. Cette opinion est d'ailleurs partagée par plusieurs Lavallois qui commentent l'événement depuis plusieurs mois.

En soutenant que certains agissements du maire Paiement peuvent tomber sous le Code criminel, MM. Bédard et Tardif n'étaient pas sans savoir que les dirigeants lavallois administrent un budget annuel global de plus de \$100 millions. L'Action démocratique Laval, le groupe d'opposition qui a rendu pu-

blique la tenue d'une enquête sur l'administration Paiement dès l'automne dernier, a déjà posé la question clé: «Un gouvernement peut-il tolérer qu'une ville avec un budget aussi important soit dirigée par un maire qu'il soupçonne d'offenses graves?»

L'équipe Paiement pourrait-elle diriger longtemps les destinées de Laval dans une atmosphère aussi lourde? Aussi longtemps que le mystère durera, soutiennent plusieurs observateurs, le développement de la ville sera pour le moins ralenti.

Les Lavallois exigeront sans doute que leur appareil municipal fonctionne à pleine vapeur. Ils réclameront certes, que la vérité, qu'elle soit tragique ou pas, éclate dans les meilleurs délais.

Le CRDL se tourne vers le Sud

par Lisa BINSSE

Le développement économique des Basses-Laurentides sera cette année le «principal cheval de bataille» du Conseil régional de développement des Laurentides (CRDL) qui a décidé de poser des gestes concrets dans la partie sud de son territoire quelque peu laissée pour compte par rapport au Nord.

«Il s'agit également de mieux nous faire connaître», déclarait M. Serge Boucher, directeur général de cet organisme à but non lucratif, lors d'une entrevue accordée à LA PRESSE.

M. Boucher a reconnu que le CRDL, créé en 1967 dans la région est mieux connu dans le Nord, c'est-à-dire de Saint-Jérôme en montant, que dans le Sud qui s'étend jusqu'à la Rivière des Mille-Iles.

A la demande du Sud

C'est en partie à la demande des gens du Sud que le CRDL décidait cette année d'axer son programme d'action sur le développement industriel et manufacturier dans trois agglomérations précises, soit Terrebonne, Sainte-Thérèse et Saint-Jérôme, «donc dans le Sud à 90 p. cents».

Dans le cadre de ce programme il est question de

mettre sur pied des corporations industrielles autonomes dans les trois régions et de favoriser l'éducation économique avec la création possible d'un Centre régional d'initiatives pour le progrès économique (CRIPPE) dans les Laurentides.

Lors du sommet économique des Laurentides en mai dernier les participants ont également demandé au CRDL de s'occuper de la création de caisses d'entraide économique dans la région.

Des résultats dans 2 ans

Le CRDL, déclarait M. Boucher, estime que ça va prendre environ deux ans pour en arriver à des résultats concrets dans ce domaine.

Il a noté que ce n'était pas la première intervention dans le Sud mais certainement la plus importante.

«On est peut-être mieux connu dans le Sud pour les actions qu'on a entreprises dans le Nord mais les interventions dans le Sud ont quand même été réelles dans certains secteurs.»

Entre autres dans le domaine agricole où le CRDL a fait une carte de zones agricoles et a remis au gouvernement un mémoire sur la protection des zones agricoles dans la région des Laurentides-de Lanaudière.



Photo par Réal St-Jean de LA PRESSE

M. Serge Boucher, directeur général du Conseil régional de développement des Laurentides.

Il faut préciser que la région de Lanaudière a son propre CRD et travaille souvent de concert avec la région des Laurentides.

Les CRD sont des organismes paragouvernementaux qui ont comme but principal la promotion du développement économique d'une région. Ils sont subventionnés par l'Office de planification et de développement du Québec.

Un projet de piste cyclable

M. Boucher a déclaré que le CRDL avait également mis de l'avant un projet de piste cyclable qui doit se réaliser

cet été. Cette piste située sur l'ancienne emprise du Canadien National entre Deux-Montagnes et le parc d'Oka serait accessible aux gens de Montréal et de Laval qui pourraient s'y rendre en prenant un train de banlieue.

L'organisme a reçu \$300,000 dans le cadre de la relance économique du gouvernement provincial pour faire cette piste. Les travaux doivent débuter en juillet.

Association touristique

Une autre intervention «moins marquante» qui implique le Sud est la formation de l'Association touristique

des Laurentides qui publie une carte de la région avec des informations touristiques. Cette carte est même publiée en anglais pour distribution aux États-Unis.

M. Boucher a plusieurs projets en tête dont le développement de la coopération dans le territoire desservi par le CRDL, mais un autre qui lui tient vraiment à cœur est la création d'une identité et d'une solidarité régionales nord-sud autour de projets bien concrets.

«Ça serait un défi et ça serait vraiment un accomplissement du CRDL.»

3 policiers sur 10 ont des difficultés dans le maniement des armes

par André CEDILLOT

D'après les résultats d'exercices de tir périodiques, trois policiers sur dix ont des difficultés dans le maniement des armes à feu à la police de Laval.

C'est du moins ce que révèle un rapport dont LA PRESSE a pris connaissance, indiquant que seulement 70 pour cent des effectifs de la police lavalloise avaient passé avec succès tous les examens de tir auxquels ils sont soumis depuis l'an dernier.

Néanmoins, a-t-on appris, les policiers ont meilleur oeil que l'an dernier, leur moyenne générale à ces examens étant passée de 56 pour cent, en 1977, à 75 pour cent, à la dernière séance d'entraînement, le mois dernier.

À la session d'automne, l'an passé, la moitié environ des 208 policiers qui avaient fait acte de présence aux cours théoriques et pratiques dispensés par l'instructeur Michel Charest avaient été invités à des tests de reprise.

Pour des raisons de disponibilité, seulement 38 policiers ont pu re-

prendre les examens, et ont compilé des notes individuelles variant entre 61 et 80 pour cent. Avant cette reprise, celles-ci s'échelonnaient de 0 à 59 pour cent, alors que la fiche exigée pour réussir s'établissait à 60 pour cent.

À la séance de mai dernier, regroupant 301 policiers au total, une soixantaine d'hommes n'ont pas obtenu la note minimale, et devront de ce fait subir de nouveaux examens. Comme on le sait, la moyenne générale des tireurs s'élevait toutefois à 75 pour cent.

Du boulot

Commentant ces résultats, l'instructeur de tir de la police de Laval, le sergent Michel Charest, s'est dit satisfait du travail des policiers, qui va en s'améliorant mais ne cache pas qu'il reste encore beaucoup de boulot à accomplir.

«Le fait que les policiers n'avaient pas tiré depuis deux ans, combiné à l'utilisation de méthodes d'entraînement entièrement nouvelles, a rendu les participants nerveux, et explique en bonne partie les pauvres

résultats obtenus en 1977», a déclaré le sergent Charest.

De l'avis de l'officier, depuis la session de mai dernier, trois ou quatre policiers tout au plus ont de réels problèmes, et ceux-ci seront prochainement retirés des effectifs opérationnels. Quant à la majorité des autres, ils ont acquis certains défauts qu'ils pourront sans doute corriger au cours des prochains exercices.

«D'ailleurs, a tenu à souligner M. Charest, les cours n'ont pas pour unique but de donner de la précision au tir des policiers mais aussi de leur inculquer la façon de réagir promptement et sans danger, pour eux et les citoyens, lorsqu'ils

ont à faire face à diverses situations les impliquant avec des bandits armés.

Ainsi, avant de pratiquer sur la ligne de feu, tous les policiers sont soumis à un enseignement théorique des règlements de sécurité sur le maniement des armes à feu, sur l'identification des différents types d'armes dont se servent les bandits et sur les manœuvres à faire dans les cas d'événements particuliers, telles les alertes à la bombe, les prises d'otages, etc.

À ces cours, les policiers sont aussi initiés à identifier et à manipuler les différents poisons dits violents que l'on trouve sur le marché.



Photo: Pierre McCann, LA PRESSE

Dans son programme de tir, l'instructeur Michel Charest, de la police de Laval, aborde entre autres le fonctionnement d'à peu près toutes les armes à feu que l'on trouve sur le marché.

LABELLE

CERAMIQUE

TOILE — MOSAÏQUE — TOILE — MOSAÏQUE — TOILE — MOSAÏQUE — TOILE — MOSAÏQUE

VENTE DE JUILLET

20%

PRIX ORDINAIRE D'ESCOMPTE SUR LE

Plus de 1,000 motifs en magasin pour un choix incomparable.

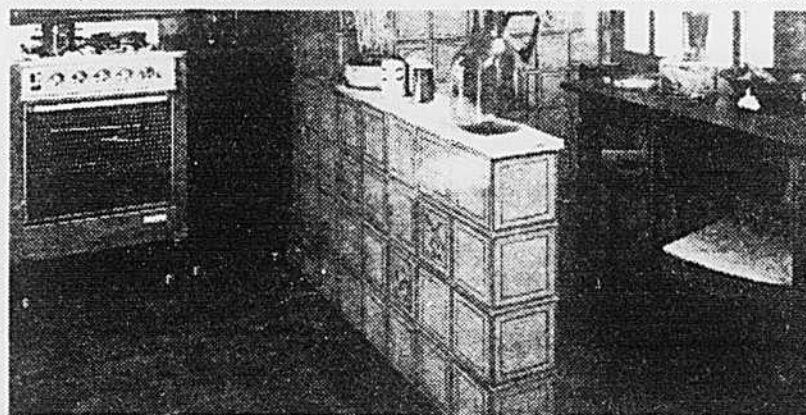
CARREAUX DE CERAMIQUE
POUR PLANCHER
à partir de **.59¢**
le pied carré
Non valide pour coupon

CARREAUX DE CERAMIQUE
POUR LES MURS
à partir de **.49¢**
le pied carré
Non valide pour coupon

COUPON — VALEUR
10%
D'ESCOMPTE ADDITIONNEL
SUR PRESENTATION DE CE COUPON
(Valable du 23 juin au 29 juillet 1978)
(Quantité limitée)

Location d'outils pour faire votre propre installation.

Venez visiter notre vaste salle d'exposition.



Plan de mise
de côté avec
un léger dépôt

1308, boul. LABELLE
CHOMEDEY, Laval, Québec. 681-2252
A deux pas du Centre d'achats Saint-Martin
(Vaste stationnement)



Me Richard La Charité
C.R. Q.C.

AVOCAT ET PROCUREUR

187, boulevard Sauvé
Saint-Eustache,
Québec.
J7P 2A6

Tél.: 473-6871

BOUTIQUE

RÊVERIE

Vêtements pour dames
prêt à porter

VENTE AVANT
DEMENAGEMENT

L'occasion pour vous de profiter
d'une réduction de
30 à 60%
sur tous les vêtements d'été

2 PIECES — JUPES — PANTALONS
BLOUSES — ROBES — MAILLOTS — ETC.

4391 ouest, boul. Saint-Martin
Centre d'achat Chomey

688-6626

2e étage

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le Conseil de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac a adopté le règlement suivant:

À SA SÉANCE SPÉCIALE
DU 6 JUIN 1978

LE RÈGLEMENT NUMÉRO: 236

Règlement pourvoyant à l'exécution de certains travaux de construction et d'améliorations dans les limites de la Ville ainsi qu'à l'approbation des sommes nécessaires à cette fin à même le fonds général de la ville.

AVIS PUBLIC est de plus donné que tous les intéressés pourront prendre connaissance dudit règlement au bureau du gérant secrétaire-trésorier, à l'Hôtel de Ville et ledit règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Sainte-Marthe-sur-le-Lac
ce 21^e jour de juin 1978.

EUGÈNE McCLISH,
gérant secrétaire-trés.

APPEL D'OFFRES

Re: SOUMISSIONS CUEILLETTE ET TRANSPORT DES VIDANGES

Le gérant secrétaire-trésorier de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, recevra d'ici MERCREDI le 12 juillet 1978, à 16:00 heures, des soumissions pour les travaux suivants:

«SOUMISSIONS CUEILLETTE ET TRANSPORT DES VIDANGES»

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission, pour être valablement reçue, doit être sous pli cacheté, porter l'inscription suivante:

«Soumission pour la cueillette et le transport des vidanges»

et se trouver physiquement entre les mains du gérant secrétaire-trésorier, à son bureau au 2980, chemin Oka, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, à la date et heure sus-mentionnées.

Les devis et formules de soumission peuvent être obtenus au bureau de Madame Nicole Lalonde, à l'hôtel de ville, au 2980, chemin Oka.

Les documents seront fournis aux intéressés moyennant un dépôt de cinq dollars (\$5) en chèque visé fait à l'ordre de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac et non remboursable.

Les soumissions seront reçues jusqu'à 16:00 heures, le 12 juillet 1978 et seront ouvertes le même jour à 20:00 heures en la salle du Conseil, au 2980, chemin Oka, Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Toute soumission doit être accompagnée du cautionnement de soumission mentionné dans la formule de soumission.

Le conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues.

Fait à Sainte-Marthe-sur-le-Lac,
ce 22^e jour de juin 1978.

EUGÈNE McCLISH,
gérant, secrétaire-trés.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, gérant secrétaire-trésorier de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac que:

Lors d'une séance régulière tenue le 14 juin 1978, le Conseil municipal de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac a retiré le règlement numéro 235 lequel règlement prévoyait la construction d'un centre municipal et un emprunt de sept cent trente-cinq mille dollars (\$735,000.00) à ces fins.

De plus, le Conseil municipal de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac a demandé au soussigné d'annuler toutes les procédures relatives pour la tenue d'un scrutin et en conséquence ledit règlement ne fera pas l'objet d'un scrutin.

Donné à Sainte-Marthe sur le Lac ce 21^e jour de juin 1978.

EUGÈNE McCLISH,
gérant secrétaire-trés.

Vous manquez d'énergie pour réaliser vos travaux d'été...



Comptez sur l'enthousiasme des jeunes de l'équipe volante de votre Centre de main-d'oeuvre du Canada pour étudiants.

CEGEP MONTMORENCY loc. 2026
475 boul. L'Avenir
LAVAL, QUÉBEC H7N 5H9
TEL.: 663-9600

**Nos étudiants sont vaillants
Embauchons-les.**



Emploi et
Immigration Canada

Employment and
Immigration Canada

Pour un service rapide et efficace...

utilisez les
PETITES ANNONCES

285-7111



LUCIEN MELANÇON

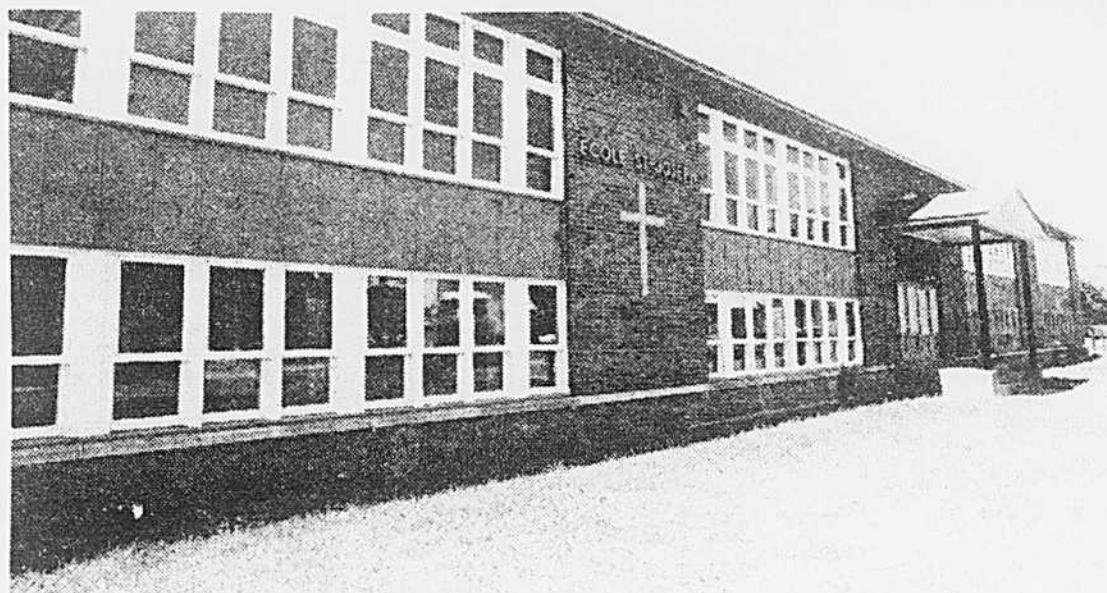
Nos pantalons
qui vous ont
apporté
plus
que le
confort...
vous
sont offerts
à des prix
réduits.

**La mercerie
Tailleur à Laval**

3380, boul. de la Concorde
Tél. 661-8800
Entre les ponts Papineau et Pie-IX



Une dizaine d'écoles désaffectées, coûteuses et parfaitement inutiles



Plusieurs organismes locaux voudraient pouvoir utiliser l'école Saint-Joseph, à Chomedey. Cette école désaffectée depuis un an est à vendre, et non à louer.

par **Huguette ROBERGE**

A qui appartiennent les écoles? Au ministère de l'Éducation du Québec, aux commissions scolaires, aux citoyens payeurs de taxes? La question se pose avec d'autant plus d'intérêt ces temps-ci à Laval que les besoins de locaux communautaires sont très grands et qu'on trouve, dans cette seule ville, une dizaine d'écoles désaffectées dont la vocation, dans plusieurs cas, est encore bien incertaine.

Il n'y a pas longtemps encore, une commission scolaire pouvait louer, pour une somme symbolique, une école dont elle n'avait plus besoin, à la municipalité qui, elle, l'aménageait, en assurant l'entretien et l'utilisait à satisfaire des besoins de la population. Ce fut le cas, il y a deux ans, de l'ancienne école Vinet de la Commission scolaire Chomedey de Laval, louée à Ville de Laval qui en a fait une magnifique biblio-

thèque publique, la bibliothèque Emile-Nelligan dans le quartier Laval-des-Rapides.

Cette pratique n'est plus possible aujourd'hui. Le ministère de l'Éducation oblige les commissions scolaires à vendre leurs écoles devenues inutiles aux municipalités désireuses d'en faire l'acquisition. Cette politique nouvelle du MEQ fait l'objet de critiques assez vives au sein de l'administration municipale de Laval. Ces critiques se fondent sur le fait que les bâtiments dont il est question sont payés depuis belle lurette par les mêmes contribuables auxquels ils pourraient maintenant servir si la ville en obtenait la location.

A la CSCL

La commission scolaire Chomedey de Laval, dont la population étudiante est à la baisse, compte présentement six écoles qui ne servent plus aux fins d'enseignement.

L'école Notre-Dame-de-Lourdes, dans la partie est du territoire de cette commission scolaire, a été vendue au ministère des travaux publics, lequel achète tels immeubles pour y installer ses bureaux ou ceux d'un autre ministère provincial. Cette école abrite en son sous-sol (loué à Ville de Laval) la bibliothèque de Duvernay qui continuera à occuper ses locaux, le ministère ayant accepté de respecter le bail signé par Laval avec la CSCL.

L'école Don Bosco, dans le quartier Pont-Viau, va rouvrir en septembre, mais elle recevra désormais la clientèle de l'école Le Rucher jugée inadéquate pour l'enfance exceptionnelle. C'est donc cette dernière qui devient désaffectée au début de la prochaine année scolaire. Il est question qu'elle soit démolie, comme le fut récemment l'école Chénier, désaffectée depuis deux ans.

Chomedey I ferme ses portes cette semaine et pas seulement pour les vacances d'été, ainsi que le souhaiteraient un groupe de parents de ce quartier. La CSCL a mainte-

nu sa décision de transférer ses quelque 375 étudiants à l'école Saint-Martin. La vocation de Chomedey I n'a pas encore été précisée.

L'école Saint-Joseph, un immeuble solide de dimensions moyennes (10 classes), est à vendre. Plusieurs demandes ont été adressées à la CSCL par des organismes désireux de louer cette école désaffectée depuis deux ans. Mais, qu'il s'agisse d'une association de loisirs, d'un club sportif, d'un club de l'Age d'or ou d'une communauté portugaise... qui a les moyens de se payer une école? Même Ville de Laval ne peut investir en immobilisation une somme équivalant à la valeur marchande du bâtiment.

L'école Sacré-Coeur, désaffectée depuis un an, est offerte en vente à Laval, au prix de \$75.000. La municipalité aurait manifesté son intérêt pour cet immeuble dont elle voudrait faire une bibliothèque dans ce quartier de Chomedey qui en est privé. Le prix demandé pour cette vieille école de 45 ans est jugé excessif par la ville qui estime le coût du projet global, achat et travaux de rénovation nécessaires, à plus de \$400.000. Sacré-Coeur risque fort de demeurer fermée, strictement inutile, invitante au vandalisme, et finalement coûteuse puisque la CSCL doit en assurer le chauffage et l'entretien.

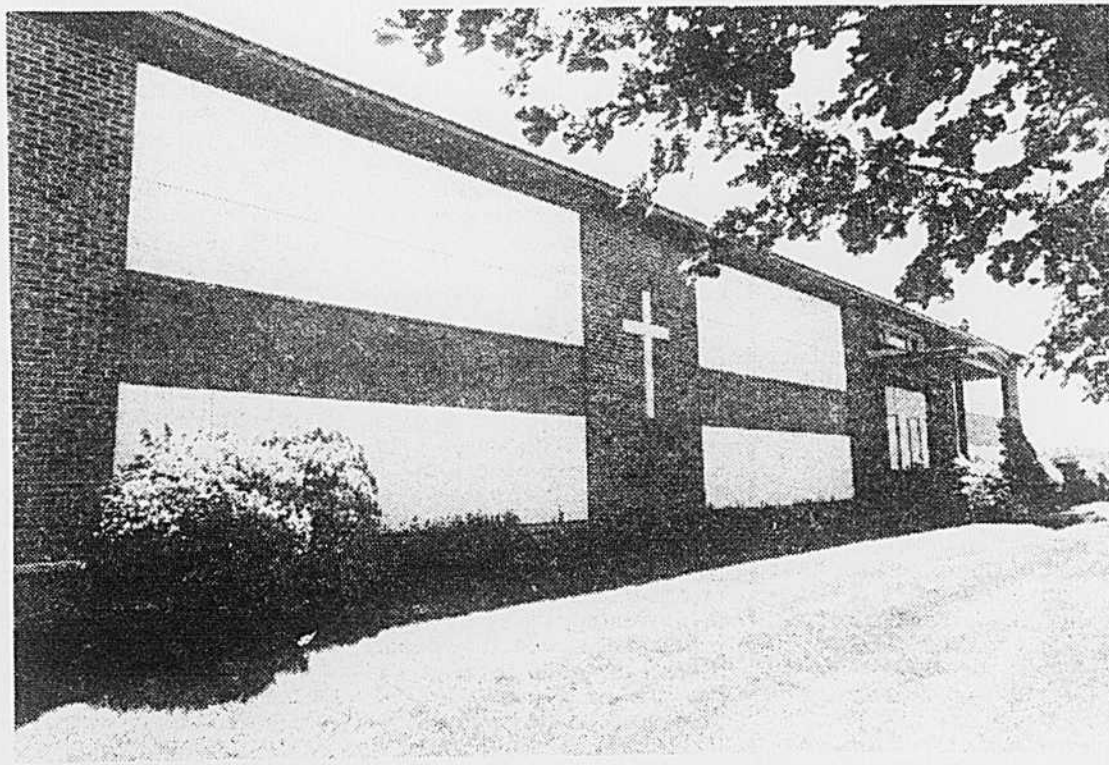
A la CSLE

La Commission scolaire Les Ecoles compte, elle, quatre écoles désaffectées dont une seule, l'école Boileau deviendra prochainement, avec son annexe-maternelle et la résidence des religieuses qui la jouxte, un centre communautaire accessible aux citoyens lavallois du quartier Saint-François.

Les trois autres écoles, Philémon-Gascon, Saint-François et Saint-Luc, sont d'anciennes petites écoles de rang de quatre classes chacune. Encore solides, jolies même, et parfaitement inutiles. Du moins pour l'instant.



Récemment vendue au ministère des Travaux publics, l'école Notre-Dame-de-Lourdes continuera d'abriter en son sous-sol la bibliothèque municipale Germaine-Guèvremont de Duvernay.



L'école-fantôme de Chomedey, Sacré-Coeur, inoccupée depuis deux ans, est offerte en vente à \$75.000. Ville de Laval aurait voulu y aménager une bibliothèque publique...

Ils en retirent \$150,000

Les Lavallois ont fourni \$80,294 à Centraide

par Huguette ROBERGE

D'ici quelques semaines, quatre organismes à but humanitaire recevront à Laval leur subvention annuelle de Centraide, à même les fonds recueillis au cours de la dernière campagne. A cette occasion, Laval avait largement dépassé son objectif de \$60,000, les résultats atteignant \$80,294.

Ce succès sans précédent (en 1976, les Lavallois avaient fourni \$46,473 à la caisse Centraide) est attribuable à l'effort énorme consenti par les quelque 350 bénévoles du mouvement Centraide-Laval.

Les organismes lavallois soutenus par Centraide sont: L'Association de Laval pour les déficients mentaux qui a reçu une subvention de \$17,000; l'Association coopérative d'économie familiale de Laval (ACEF) à laquelle Centraide a fourni \$15,000; le Bureau de Consultation-Jeunesse de Laval qui reçoit \$50,000; et enfin le Comité des organismes sociaux de Laval auquel Centraide accorde \$10,000.

Comme on peut le constater, le total des sommes versées directement à ces organismes subventionnés, dépasse les \$80,294 recueillis à Laval durant la campagne 1977 de Centraide. Et il faut y ajouter tous les services subventionnés de la région de Montréal auxquels les Lavallois ont accès. Ce qui permet de dire que la population de Laval bénéficie, directement et indirectement, d'environ \$150,000 attribués par Centraide à divers organismes de la région métropolitaine.

Et ça repart !

Déjà, la prochaine campagne Centraide, qui se tiendra au mois d'octobre, se prépare à Laval. En 1978, on espère atteindre un objectif fixé à \$85,000.

Centraide annonçait, cette semaine, la nomination de M. Robert Carrier à la présidence de la campagne de levée de fonds à Laval cette année. M. Carrier, un ingénieur résidant à Duvernay, est un pilier de l'organisation Centraide à Laval. L'équipe de sollicitateurs bénévoles dont il avait la responsabilité, lors de la campagne 1977, est celle qui a remporté le plus haut pourcentage d'augmentation du secteur communautaire.

Distribution des fonds

Le nouveau président de Centraide-Laval a expliqué récemment à LA PRESSE les priorités d'investissement de ce mouvement lesquelles sont en vigueur jusqu'en 1979, autant pour les organismes

bénéficiant déjà de subventions annuelles que pour les autres qui songent à présenter une demande de subvention.

D'une façon générale, Centraide s'efforce de redistribuer le plus d'argent possible en services directs à la popula-

tion, limitant autant que faire se peut ses frais de campagne, de promotion et d'administration. Ces frais ne comptent présentement que pour 11 p. 100 de son budget global annuel.

Enfin, selon ses possibilités financières (l'argent recueilli pendant la campagne, Centraide favorise:

- l'implication des bénévoles au sein des organismes;
- la prise en charge des problèmes par les gens concernés;
- l'intervention dans les quartiers où les problèmes sociaux sont les plus aigus;
- la complémentarité et la non-duplication des services.

Les budgets de tous les projets présentés à Centraide pour fins de subvention sont étudiés par une centaine de bénévoles répartis en six comités de planification et de budgétisation. Ces bénévoles représentent les divers territoires couverts par Centraide et les divers champs sociaux où l'organisation est appelée à intervenir. C'est par le biais que Centraide identifie les besoins les plus urgents et les organismes les plus aptes à y répondre.



Le président de l'Association de Laval pour les déficients mentaux, M. Hector Cormier (à droite), reçoit du nouveau président de Centraide-Laval, M. Robert Carrier, une subvention de \$17,000.

Sept commissions scolaires sur huit ont choisi leur exécutif

par Huguette ROBERGE

Au cours de la semaine dernière, toutes les commissions scolaires de la région, à l'exception de Blainville-Deux-Montagnes, ont procédé à l'élection de leurs comités exécutifs.

Voici les résultats de ces élections dans chacune des commissions scolaires:

Chomedey de Laval

M. Bernard G. Rivest est réélu pour un deuxième mandat à la présidence du conseil des commissaires de la CSCL, tandis que la vice-présidence sera assumée par M. Irénée Chartrand en 1978-79.

Au comité exécutif, c'est M. Camille Hogue qui a été élu président. Les autres membres élus sont: MM. Paul Racine, Yvan Bourgoin, Robert Pilon et Bernard O. Rivest.

Les Ecores

M. Gabriel Aubin devient le nouveau président du conseil, tandis que la vice-présidence est confiée à M. Michel Venne.

Le comité exécutif est composé de M. Louis Pronovost, élu à la présidence, de Mme Francine Jannard et de MM. Gabriel Aubin, Réal Béland et Donia Loignon.

Mille-Îles

M. Gérald Côté demeure à la présidence de la CSMI pour un cinquième mandat consécutif. M. Côté assumera également la présidence du comité exécutif durant la prochaine année. M. Jean-Guy Dagenais a été élu vice-président.

Les membres du comité exécutif sont Mme Huguette Legault et MM. William B. Leccese, Georges Vincelli et Gilles Tétrault.

Des Manoirs

Me Claude Paquette a été reporté à la présidence de la CSDM, tandis que Mme Huguette Girard a décroché la vice-présidence.

Au comité exécutif, sont élus: M. Jean-Guy Thérien à la présidence, MM. Claude Paquette, Henri Coulombe, Jean Lapointe et Alcide Labelle aux autres postes.

Deux-Montagnes

M. Maurice Chartrand cumulera les fonctions de président du conseil des commissaires et de président du comité exécutif. Le vice-président, M. Antonio Bernier, siègera aussi à l'exécutif de la CSDM. Les autres membres de l'exécutif sont MM. Michel Jutras, Godefroy Desaulniers et Gaston Perrier.

Sainte-Thérèse

A la présidence du conseil des commissaires, M. Marcel Lagarde a été élu. M. Roland Beaudoin assumera la vice-présidence.

Les membres du comité exécutif éliront ce soir leur président. Ce sont: MM. Marcel Lagarde, Jacques Lalande, Ronald Clément, Réjean Chayer et Robert Bourgeois.

Saint-Eustache

M. Gaston Chabot cumulera les postes de président du conseil des commissaires et de président du comité exécutif. Le vice-président, M. René Lachance est également élu au sein du comité exécutif. Les autres membres sont Mme Hélène Binette, M. Jean Hotte et Yvon Allard.

Régionale BDM

La commission scolaire régionale Blainville-Deux-Montagnes compte 47 commissaires, c'est-à-dire tous les commissaires élus dans les trois commissions scolaires locales de Deux-Montagnes, Sainte-Thérèse et Saint-Eustache. Son comité exécutif est formé de sept membres qui seront élus parmi ces commissaires lors d'une assemblée spéciale du conseil qui aura lieu ce soir.

La pression de l'eau reste faible à Mascouche

par Raymond GERVAIS

Bien que l'agrandissement de l'usine de filtration de Terrebonne permettra de porter la production d'eau potable de 4 à 8 millions de gallons d'eau par jour, les résidents de Mascouche n'auront pas plus de pression dans leurs robinets qu'actuellement ou presque.

C'est en substance ce qu'a précisé le maire de Mascouche M. Gilles Forest lors d'une entrevue qu'il a accordée à LA PRESSE. Selon le maire Forest, le problème de pression réside dans la conduite d'amenée d'eau et non pas dans la capacité de production de l'usine de pompage.

"En sortant des turbines de l'usine de filtration, l'eau passe dans une conduite de 20 pouces de diamètre, ce qui a pour effet d'augmenter grandement la pression d'eau à Terrebonne. L'eau passe ensuite dans une conduite d'amenée de huit pouces de diamètre pour enfin arriver dans notre réseau d'aqueduc de 10 pouces de diamètre. De 90 livres de pression qu'elle était au départ dans le tuyau de 20 pouces, la pression d'eau n'est que de 45 livres dans la conduite de huit pouces et puis finalement se perd dans une conduite de 10 pouces de diamètre. C'est pour cela que nos citoyens se plaignent, et avec raison, d'un

manque de pression dans le robinet", d'ajouter le maire.

Rencontre de quatre maires

Les maires des quatre municipalités desservies par l'usine de filtration de Terrebonne, soit Terrebonne, Mascouche, Lachenaie et Saint-Louis-de-Terrebonne ont rencontré récemment des représentants des Services de protection de l'environnement pour discuter de la façon d'administrer l'usine de filtration. Le maire de Mascouche avait alors proposé aux villes de nommer des dirigeants qui seraient indépendants des conseils de ville afin de dépolitiser, selon lui, le débat au sujet de l'usine de filtration. La suggestion de M. Forest n'a pas été retenue par les autres maires et ceux-ci semblent plutôt favoriser la gestion de l'usine par les élus du peuple.

Nous verrons dans les prochaines semaines quelle solution sera retenue pour administrer l'usine qui, rappelons-le, semble être complètement à la charge des contribuables, le ministre Tardif ayant récemment déclaré que les citoyens de Rosemère étaient bien chanceux d'avoir reçu 50 p. cent du coût total de l'usine sous forme de subvention, mais que pour Terrebonne aucune subvention ne sera accordée.

L'ouverture du nouveau centre d'essai d'automobiles retardée de six mois

par Lisa BINSSE

L'ouverture complète du centre d'essais pour véhicules automobiles à Blainville, prévue pour septembre prochain, sera remise d'environ six mois à la suite de retards survenus dans la livraison de certains équipements.

M. Paul Frénette du ministère fédéral des Transports a tenu à préciser cependant que certaines opérations pourraient débiter sur une échelle réduite en septembre, telles que des tests de dérapage, de freinage, d'accumulation de millage et des essais intérieurs.

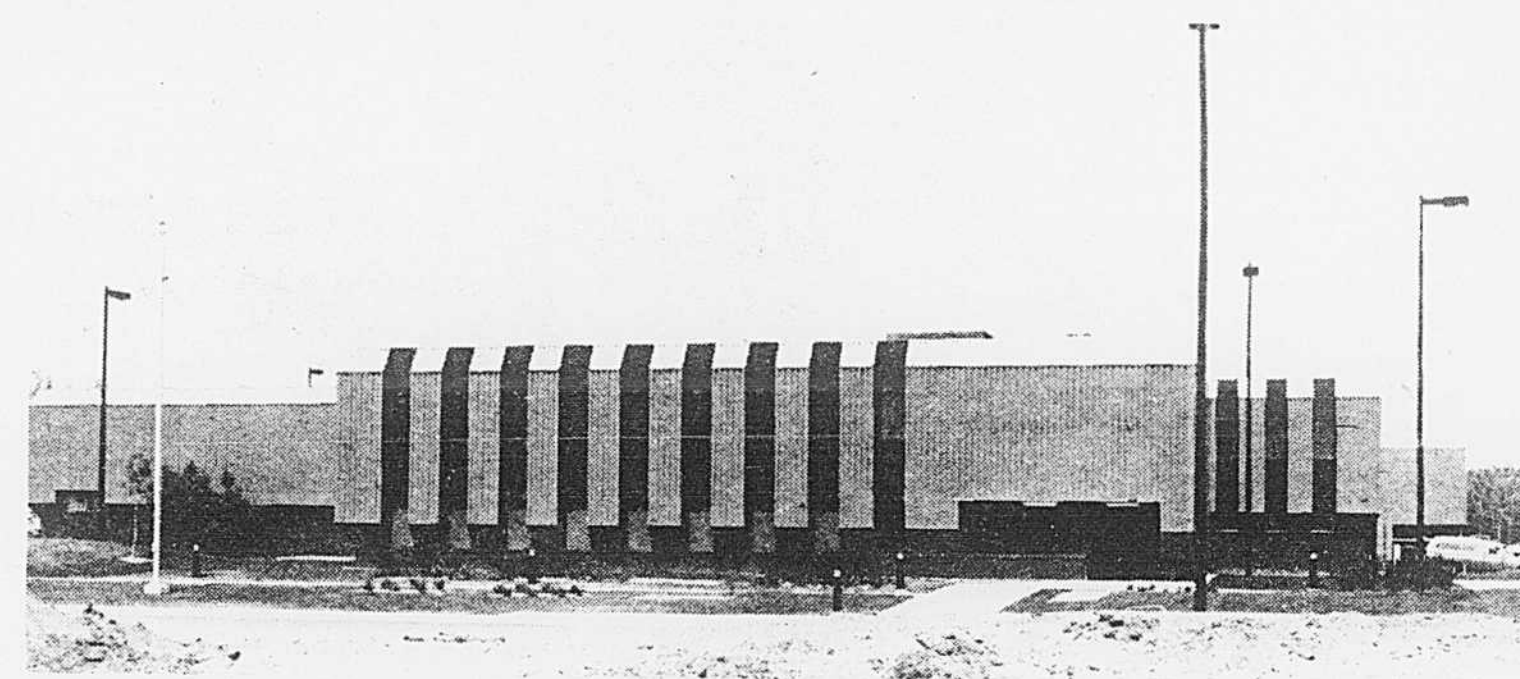
Cet hiver, le centre entreprendra peut-être des essais sur des motoneiges.

Ce centre, qui est une initiative fédérale, est situé sur le Camp Bouchard derrière l'hôtel de ville de Blainville. Il est en construction depuis presque trois ans.

Août

Le centre, dont le coût approuvé est de \$14 millions, comprendra un bâtiment administratif, un laboratoire de 50,000 pieds carrés avec de nombreuses installations ultra-modernes, dont un laboratoire de structure, un laboratoire d'inspection des véhicules, un centre de traitement de données, un espace destiné à l'électronique ainsi que des ateliers de menuiserie et d'usinage.

Il y aura également une chambre froide, conçue pour les automobiles et les autobus, qui permettra de simuler les conditions rigoureuses de l'hiver avec des températures allant jusqu'à -40C et des vents de 24 km/h.



Le bâtiment administratif du centre d'essais de véhicules automobiles à Blainville.

Photos par Paul-Henri de la PRESSE

M. Frénette a souligné que le contrat pour la construction du mécanisme de la chambre froide n'avait pas encore été accordé.

Différentes pistes

Les installations pour les essais de collisions comprendront une piste de 100 m (340 pieds) où des véhicules pesant jusqu'à 6,800 kg (15,000 livres) seront projetés sur un mur de béton à une vitesse de 48 km/h (30 milles à l'heure).

La piste d'essais principale, pour vérifier la conformité des véhicules automobiles construite au Canada ou ail-

leurs, a une largeur variant de 7.3 m (24 pieds) à 9 m (30 pieds) et sa longueur est de 6.5 km (4 milles) dont 3.2 km (2 milles) en ligne droite. Les courbes ont été calculées pour permettre une vitesse de 180 km/h (110 milles à l'heure) sans contrôle du volant.

La piste de dérapage qui mesure 670 m (2,200 pieds) de long et 27 m (90 pieds) de large comprendra une boucle à une extrémité pour permettre une accélération limitée des véhicules.

Conditions variées

Cette piste sera composée

d'un fossé inondé et de deux revêtements différents permettant d'effectuer des essais de freinage sur les automobiles et les camions dans des conditions très variées.

L'aire d'essais dynamiques de forme triangulaire de 9 ha (22 acres) permettra d'effectuer des essais de fonctionnement, de freinage, de contrôle et de garde-fou.

L'aire pour motoneiges et motocyclettes comportera 12 ha (28 acres) gazonnées et 6 ha (14 acres) pouvant être gelées pour des essais sur glace.

Une voie de service permettra d'accéder à la piste en cas d'urgence et aussi d'effectuer des essais sur longue distance.

Le pavage des pistes et de la voie de service doit débiter cette semaine.

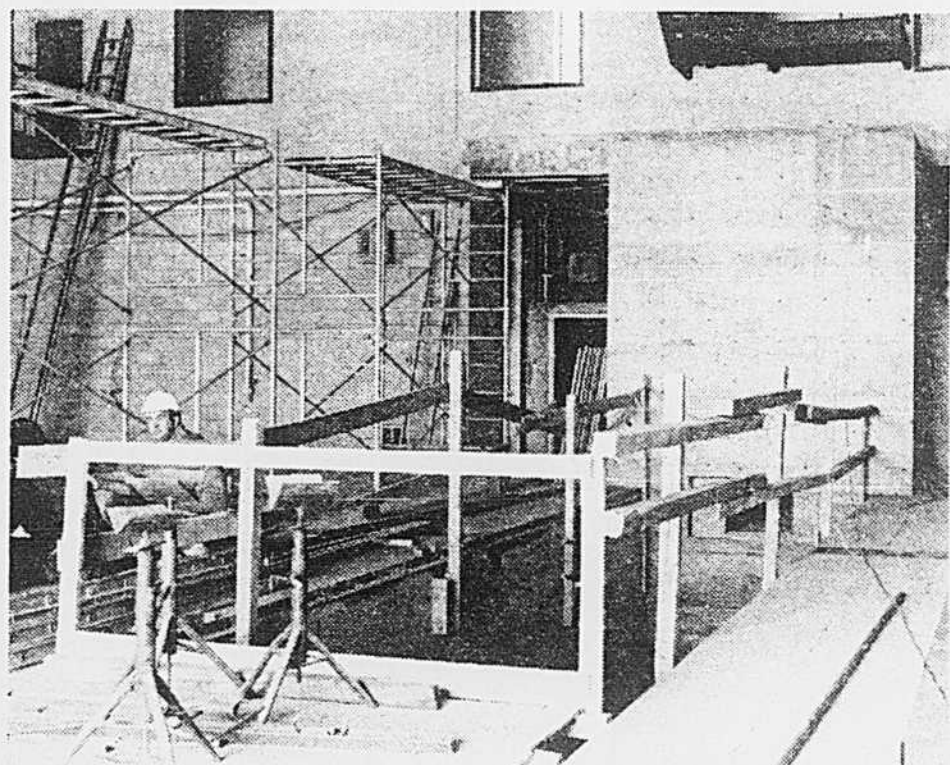
Un garage et une station-service sont également prévus.

Les installations destinées aux différents essais seront situées dans la section nord du camp, sur 550 ha (1,360 acres) de terrain fédéral.

Le centre créera environ 200 emplois.



La piste principale (au milieu) vue de la tour de contrôle. La piste au fond servira d'aire de freinage et celle au premier plan est la voie de service qui servira entre autres à l'accumulation de millage.



Des véhicules pesant jusqu'à 15,000 livres seront projetés sur ce mur de béton à une vitesse de 30 milles à l'heure.

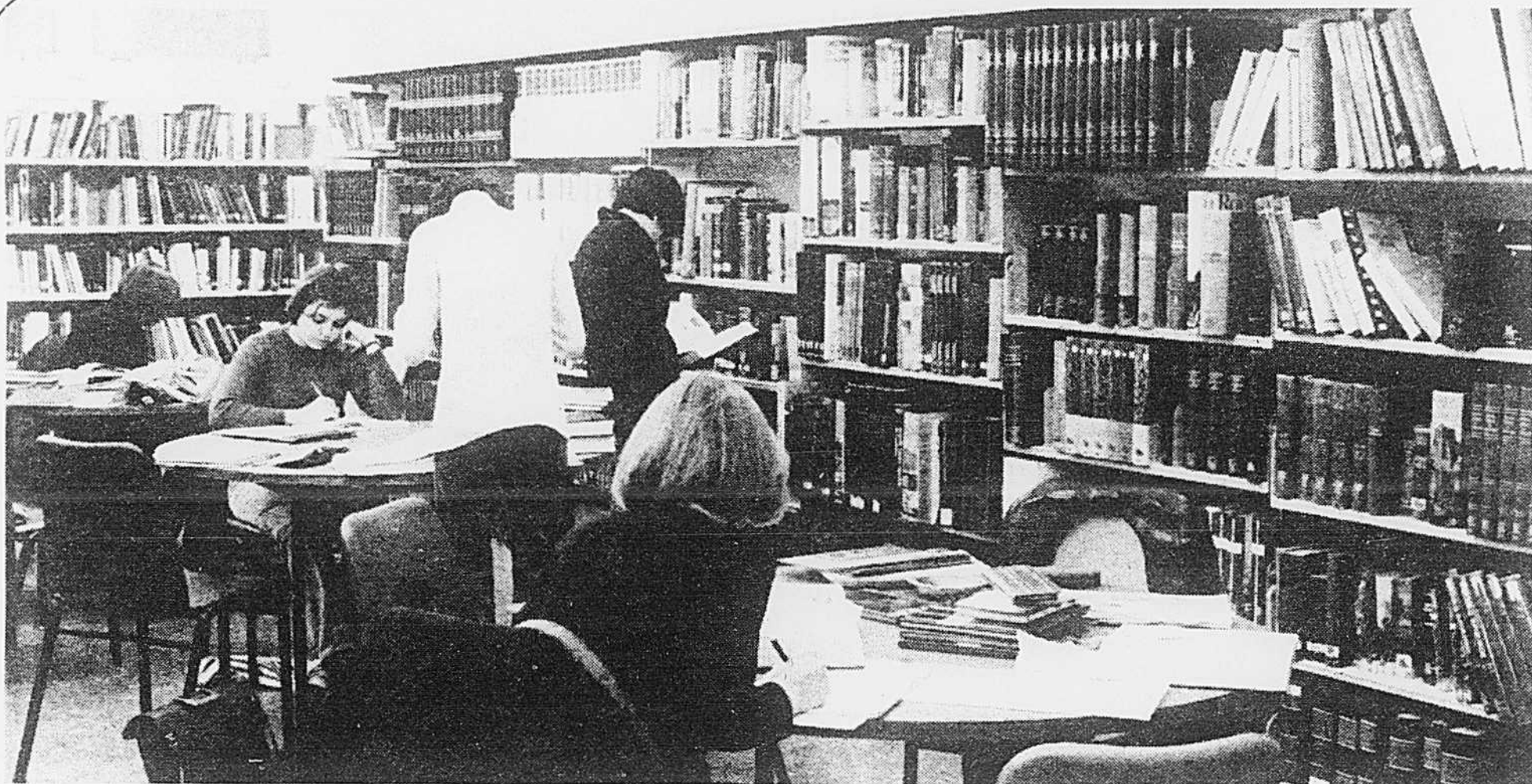


Photo Robert Nadon

Près de 22,000 Lavallois sont venus grossir le nombre des abonnés de nos bibliothèques municipales l'an dernier. On fréquente la bibliothèque pour y emprunter des livres ou pour y trouver de la documentation sur place (ici, Germaine-Guèvremont, Duvernay).

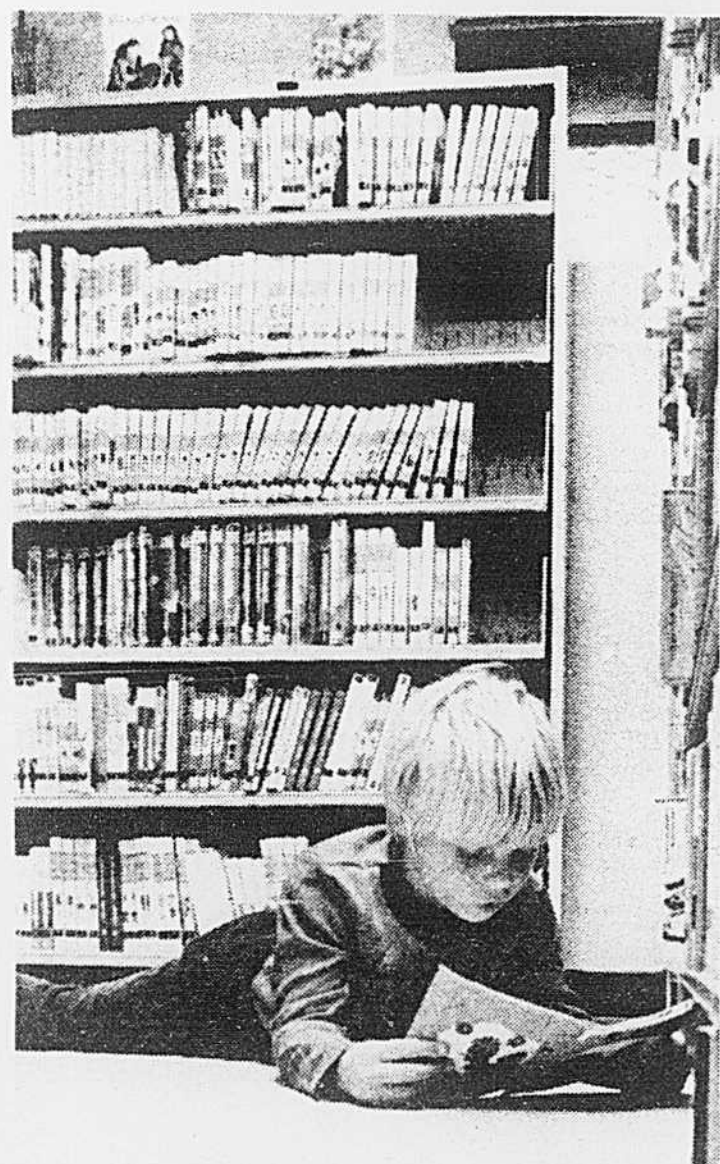


Photo Robert Nadon

Le goût de la lecture, ça s'attrape dès l'enfance!

La clientèle des bibliothèques a doublé en deux ans à Laval

par Huguette ROBERGE

Le nombre des abonnés de nos bibliothèques lavalloises a plus que doublé en deux ans et demi, passant de 20,400 en décembre 1975 à près de 42,000 au début de juin 1978. Et cela, bien que les quartiers populeux de Chomedey, Saint-Martin, Fabreville et Duvernay ne soient pas desservis sur place par une bibliothèque municipale.

Durant l'année 1977, plus de 500,000 prêts de volumes et de revues diverses ont été faits aux Lavallois, jeunes et adultes, dans les six établissements du réseau des bibliothèques municipales de Laval.

Ce service, dirigé par Mme Angèle Pintal, compte présentement une centaine d'employés, bibliothécaires professionnels, bibliotechniciens et préposés aux prêts. Son budget de fonctionnement s'élève, en 1978, à \$1,127,000, dont \$296,300 proviennent d'une subvention du ministère des Affaires cultu-

relles du Québec (ce budget global était de \$604,000 en 1976).

Habitudes de lecture

Du bilan annuel présenté récemment à Ville de Laval

par Mme Pintal, il ressort que la vie culturelle des citoyens s'intensifie. Le taux de lecture des Lavallois, établi à 16 livres par année par abonné, est en effet un des plus forts au Québec.

«Les Lavallois, commente Mme Pintal, manifestent de plus en plus une très grande curiosité intellectuelle. Loin de les décourager de la lecture, la radio, la télévision et les journaux les poussent à se documenter toujours davantage sur les sujets d'actualité.»

«Bien sûr, le roman attire une forte clientèle de lecteurs. On note cependant un intérêt nouveau pour les oeuvres d'auteurs québécois et les ouvrages de poésie.»

Ces constatations sont d'autant plus encourageantes que le service au cours des dernières années et que certaines bibliothèques du réseau n'offrent pas tous les services, faute d'espace (section adultes par exemple, ou salles de travail).



Mme Angèle Pintal, directrice des bibliothèques de Laval.

Programme des activités estivales

Emile-Nelligan

section des jeunes: 1) une semaine des sports se tiendra du 3 au 7 juillet. Chaque journée sera consacrée à un sport (voile, équitation, bicyclette, pêche, tennis). Le programme de chaque jour prévoit une projection de film, une exposition de livres et de pièces d'équipements sportifs, des posters et des affiches fournissant des renseignements sur l'histoire du sport, l'équipement nécessaire, les endroits où on peut le pratiquer, les règlements, les records, etc.

2) une deuxième activité sera organisée, du 14 au 17 août, en vue de renseigner les jeunes sur cinq fruits (fraise, pêche, poire, cerise, framboise).

section des adultes: au cours de l'été (les dates sont à déterminer), la bibliothèque sera l'hôte d'expositions itinérantes du Musée national

de l'Homme. Trois sujets seront abordés: les Iroquois, les Jouets anciens et l'Art des Inuit. Chacune de ces expositions durera deux semaines.

Sylvain-Garneau

section jeunes (6 à 14 ans): la constitution de l'Herbier devrait attirer un grand nombre d'enfants. Du 10 juillet au 1er septembre, ces derniers sont invités à apporter à la bibliothèque les spécimens de fleurs et de plantes qu'ils auront eux-mêmes trouvés. On les aidera à identifier chacune des pièces et à les fixer dans leur herbier.

Une fourmière renseignera les jeunes sur la société des fourmis, tandis qu'une volière leur permettra d'observer différentes espèces d'oiseaux.

Les enfants pourront s'inscrire à plusieurs ateliers, des films leur seront présentés, des visites organisées (la

serre du Centre de la Nature...) leur seront offertes, etc.

Toutes les bibliothèques

Toutes les bibliothèques de Laval offrent à leurs abonnés le spécial «prêt-vacances», c'est-à-dire la possibilité d'emprunter 6 livres pour une période de quatre semaines (au lieu de 3 livres pour deux semaines).

Les membres d'un projet subventionné par Jeunesse-Canada au Travail et intitulé «Un p'tit coup de pédale» visiteront chacune des bibliothèques lavalloises où ils organiseront des cliniques de bicyclettes, à l'intention des jeunes et des adultes. Ces cliniques se tiendront à l'extérieur s'il fait beau (les participants peuvent alors apporter leur bicyclette) ou à l'intérieur en cas de mauvais

temps (et alors, une bicyclette sera complètement démontée et remontée au cours d'une démonstration).

Ces cliniques auront lieu:

- le 5 juillet: à 13 heures (jeunes) et à 19h30 (adultes) à la bibliothèque Emile-Nelligan;
- le 19 juillet, à 13 h 30 (jeunes) et à 19h30 (adultes) à la bibliothèque Louis-Philippe-Panneton;

- le 1er août, à 13h (jeunes) et à 19h30 (adultes) à la bibliothèque Germaine-Guèvremont;
- le 14 août, à 13h (jeunes et adultes) à la bibliothèque Laure-Conan, et à 18h30 (jeunes et adultes) à la bibliothèque Sylvain-Garneau;
- le 21 août, à 13h (jeunes) et à 19h30 (adultes) à la bibliothèque Marius-Barbeau.

Horaires d'été

Emile-Nelligan (Laval-des-Rapides) 325, boulevard Cartier, Laval

section jeunes — tél.: 663-9944

lundi, mercredi 12h00 à 19h00
mardi, jeudi 10h00 à 17h30
vendredi 12h00 à 17h00

section adultes — tél.: 663-9943

lundi, mercredi 12h00 à 21h00
mardi, jeudi 10h00 à 21h00
vendredi 12h00 à 17h00

Germaine-Guèvremont (Duvernay) 1750, boulevard La Concorde, Laval

sections jeunes et adultes

tél.: 668-7646/669-7260

lundi, mercredi 12h00 à 21h00
mardi, jeudi 10h00 à 21h00
vendredi 12h00 à 17h00

Laure-Conan (Vimont) 1905, rue Bédard, Laval

section jeunes — tél.: 669-1556

lundi, mercredi 13h00 à 19h00
mardi, jeudi 10h00 à 17h30
vendredi 13h30 à 17h00

Louis-Philippe Panneton (Laval-Ouest)

2392, 35e avenue, Laval

sections jeunes et adultes —

tél.: 627-1473

lundi, mercredi 13h00 à 17h30
et 19h00 à 21h00
mardi, jeudi 10h00 à 17h30
vendredi 13h30 à 17h00

Marius-Barbeau (St-François) 455 Montée du Moulin, Laval

section jeunes — tél.: 665-1042

lundi, mercredi 13h00 à 21h00
mardi, jeudi 10h00 à 17h30
vendredi 13h30 à 17h00

section adultes — tél.: 665-2533

lundi, mercredi 13h30 à 21h00
mardi, jeudi 10h00 à 17h30
vendredi 13h30 à 17h00

Sylvain-Garneau (Ste-Rose) 216, boulevard Ste-Rose, Laval

section jeunes — tél.: 622-5250

lundi, mercredi 13h30 à 19h00
mardi, jeudi 10h00 à 17h30
vendredi 13h00 à 17h00



Photo Paul-Henri Talbot

Pour des centaines d'écoliers, les vacances commenceront par une visite à la bibliothèque (ici, Emile-Nelligan) pour un emprunt spécial de six livres.



Sant'Art

Dans le cadre du programme «Jeunesse Canada au travail», un atelier d'arts plastiques sera ouvert au cégep Montmorency durant la période estivale. Ce projet, appelé «Sant'Art», propose un atelier libre de bricolage basé sur un programme de santé pour tous les enfants de 6 à 12 ans. Cinq moniteurs travailleront avec les enfants pendant toute la période que durera le projet, soit du 3 juillet au 25 août. Les intéressés sont invités à se présenter au local B-2313 du cégep Montmorency, 475, boulevard de l'Avenir, à Laval-des-Rapides, entre 9 et 17 heures, à compter du 3 juillet. Pour obtenir de plus amples renseignements, prière de communiquer avec le directeur du projet «Sant'Art», M. Michel Gagnon, à 625-3770.

Natation et bain

Des cours de natation, dispensés par des moniteurs de la Société canadienne de la Croix-Rouge, débiteront bientôt à la piscine du Collège Laval. Il s'agit de cours pour enfants et adultes (pré-juvénile à senior) qui s'échelonneront sur une période de six semaines, à raison de deux cours par semaine, et ce, à compter du 4 juillet. Des

périodes de bain sont également prévues le lundi et le mercredi, de 19h30 à 21 heures. Cette dernière activité prendra fin le 16 août. Pour de plus amples renseignements: 661-1933.

Changement au programme

La Fédération des corps de clairs du Québec et les Chatelaines de Laval désirent informer la population que la compétition prévue pour le 3 juillet au Stade Chomedey aura plutôt lieu au parc-aréna Cartier. Donc, ne manquez pas cet événement, le lundi 3 juillet, à 19 heures, à l'angle du boulevard Cartier et de la Montée Major, à Laval-des-Rapides.

Kermesse

Une grande kermesse aura lieu au Centre de Partage, à Pont-Viau, le jeudi, 29 juin, de 13h30 à 20 heures. Le Centre de Partage, est situé au 118, rue Saint-Hubert. Bienvenue à tous.

Trois expositions

Le vernissage de trois expositions avait lieu hier à la

Maison Benjamin-Papineau, à Chomedey. Il s'agit de «Nouvelle figuration en gravure québécoise» (exposition itinérante du Musée d'art contemporain), «Courtepointes québécoises» (exposition itinérante du Musée du Québec) et «Le Forgeron» (exposition de la Société d'histoire de l'Île Jésus). Cette exposition organisée par Ville de Laval et le Conseil d'administration de la Maison Benjamin-Papineau, en collaboration avec le ministère des Affaires culturelles, se poursuivra jusqu'au 12 juillet prochain. La Maison Benjamin-Papineau est située au 5475, boulevard Saint-Martin ouest, à Chomedey.

«Appelez-moi»

«Appelez-moi» est une équipe du CLSC Sainte-Rose de Laval qui s'occupe bénévolement des personnes âgées, des handicapés physiques et des malades à long terme. Cet organisme est présentement à la recherche de bénévoles pour les quartiers Sainte-Rose, Auteuil, Fabreville, Laval-Ouest et Vimont-nord. Les intéressés sont invités à communiquer avec le responsable, M. Gérard Pageau, à 622-5110.

Programme d'été

Les Lavallois qui désirent profiter de la belle saison pour retrouver leur forme physique sont invités à s'inscrire au programme d'été offert par le Centre Aérobie au club de tennis Val-des-Arbres de Laval. D'une durée de deux mois, les cours sont offerts les lundis et mercredis aux heures suivantes: 7h, 10h00, 17h30, 19h00 et 20h15. Pour obtenir un dépliant ou pour tout autre renseignement, prière de téléphoner au

secrétariat de l'hôpital Notre-Dame, à 876-7291.

Soirée d'information

C'est ce soir qu'aura lieu la première séance d'information sur la construction d'une boîte à savon, à Boisbriand. Rappelons qu'une course de boîtes à savon se déroulera à Boisbriand au début d'août, dans le cadre des activités des jeunes. Ces soirées d'information se poursuivront les 28 et 29 juin, ainsi que les 4, 5 et 6 juillet, de 19 à 22 heures, à l'école Notre-Dame-de-Fatima. Tous les parents et enfants, garçons et filles, sont invités à y assister. À noter que ces soirées sont toutes différentes et se complètent. Il est donc préférable de participer à chacune. Bienvenue à tous.

Allons au parc!

Les 56 parcs communautaires de Laval sont maintenant ouverts. Des animateurs sont à la disposition des jeunes de 8 à 12 ans qui fréquentent ces clubs de vacances, et ce, tous les jours, sauf le vendredi, de 9 heures à midi et de 13h30 à 16h30. Amenez vos amis!

Vos communiqués

Nous désirons rappeler à nos lecteurs que LA PRESSE Rive nord est publiée une fois par semaine, soit le mardi. Tous les communiqués concernant les spectacles, films, conférences, réunions, expositions, convocations, activités sociales de toutes sortes, services à la population, doivent être adressés à Paulette Faille, LA PRESSE Rive nord, 3 Place Laval, bureau 440, Laval, H7N 1A2.

Un appel à Jacques Parizeau

par Raymond GÉRAIS

S'il n'en tient qu'au maire de Mascouche, M. Gilles Forest, les travaux d'aqueduc devant desservir les résidents de Mascouche Ouest débiteront dans les prochaines semaines.

À cet effet, le maire Forest et le gérant de la ville de Mascouche M. André Demarbre ont rencontré récemment le député de L'Assomption (à l'Assemblée nationale) M. Jacques Parizeau, également ministre des Finances, afin de lui demander d'accélérer les démarches dans le but d'obtenir les autorisations nécessaires pour commencer les travaux d'aqueduc.

Rappelons qu'une subvention gouvernementale de \$852,000 a été accordée à Mascouche pour l'installation d'un réseau d'aqueduc dans le secteur de Mascouche Ouest. Mais cette subvention est conditionnelle à la mise en vigueur d'un règlement de zonage qui n'a pas encore été adopté par le conseil de ville.

Formalité

Selon M. Forest, il ne s'agit là que d'une formalité et d'ici deux ou trois semaines le règlement de zonage devrait être soumis au conseil pour approbation. «C'est pour cela que nous avons demandé à M. Parizeau de faire débloquent immédiatement la subvention pour le réseau d'aqueduc, car, selon les entrepreneurs, plus la belle saison avance, plus grand est le risque que les travaux soient retardés à cause de l'hiver», a précisé le maire Forest.

«Le Royaume d'Alenvers» fera la tournée des parcs

par Huguette ROBERGE

Le concours de théâtre étudiant parrainé par Ville de Laval a dû être annulé cette année, deux groupes d'étudiants seulement ayant satisfait aux normes de participation. Pourtant, un de ces deux groupes, la troupe «Guyloubrikapou», touchera une subvention de \$7,000 pour présenter dans les parcs de

Laval, du 26 juin au 11 août, la pièce de son cru intitulée «Le Royaume d'Alenvers».

Les cinq étudiants comédiens-amateurs dont la ville a décidé de reconnaître le talent et le mérite sont: Guylaine Grenier, Louise Paquette, Brigitte Pilon, Leslie Piché et Anne-Marie Villeneuve. Chacun recevra \$1,000 pour jouer «Le Royaume d'Alenvers»

pendant six semaines. La troupe pourra s'adjoindre un régisseur qui touchera le même cachet et disposer d'une somme additionnelle de \$1,000 pour ses frais de décors et de costumes.

La pièce a été jugée d'une qualité impressionnante par les membres d'un jury ad hoc composé de Mme Monique Benoit, animatrice de théâtre,

M. Roger Caron, régisseur socio-communautaire, M. Jean-Marie Robin, directeur du service des Loisirs socio-communautaires de Laval et M. André Gauvreau, régisseur des Arts.

«Le Royaume d'Alenvers» développe un thème gai et féérique, sûr de plaire aux enfants et aux parents, selon les membres de ce jury, lesquels

se sont dits étonnés par l'originalité des comédiens, des costumes et des décors et la qualité de la présentation en générale.

Même si le concours fut en soi un échec, il aura permis de découvrir des talents véritables parmi nos jeunes, tout en démontrant la volonté de Laval d'encourager chez eux l'effort créateur.

Le plus important crématorium du Québec en construction dans Duvernay

par André PEPIN

La maison funéraire Alfred Dallaire Inc. a entrepris la semaine dernière la construction du plus important crématorium du Québec. En investissant près de un million de dollars, la maison Dallaire aura maintenant son siège social à Laval.

Le crématorium lavallois sera érigé dans le quartier Duvernay, à l'intersection du boulevard Saint-Martin et de la rue Mauricie. La levée de la première pelletée de terre ayant eu lieu la semaine dernière, les travaux de construction seront entrepris au cours des prochains jours.

Plusieurs services

Devant la tendance de plus en plus grandissante d'incinérer le corps des défunts plutôt que de l'inhumer, Alfred Dallaire a cru bon d'investir à Laval pour ainsi être en mesure de desservir l'ensemble de la région montréalaise en offrant toute la gamme des services qu'on trouve habituellement dans ce genre d'établissement. On y offrira entre au-

tres les services suivants: a) exposition des corps si désiré; b) incinération et four crématoire; c) conservation des urnes dans un columbarium; d) niches individuelles, familiales et communautaires; e) des chapelles; f) les services ad-

ministratifs offrant même une salle de réunion pour les clubs sociaux.

La maison fera également le transport gratuit pour la banque d'yeux de ceux qui auront exprimé le désir de faire un tel don.

Une gamme de coûts

Selon les informations fournies par la maison Dallaire, le prix minimum qui sera exigé pour l'incinération est de \$180, comprenant le transport du corps. Toutefois, les familles

pourront se prévaloir de plusieurs autres services si elles le désirent. Par exemple, les familles qui, tout en optant pour l'incinération du défunt, désirent exposer son corps, n'auront qu'à déboursier davantage.

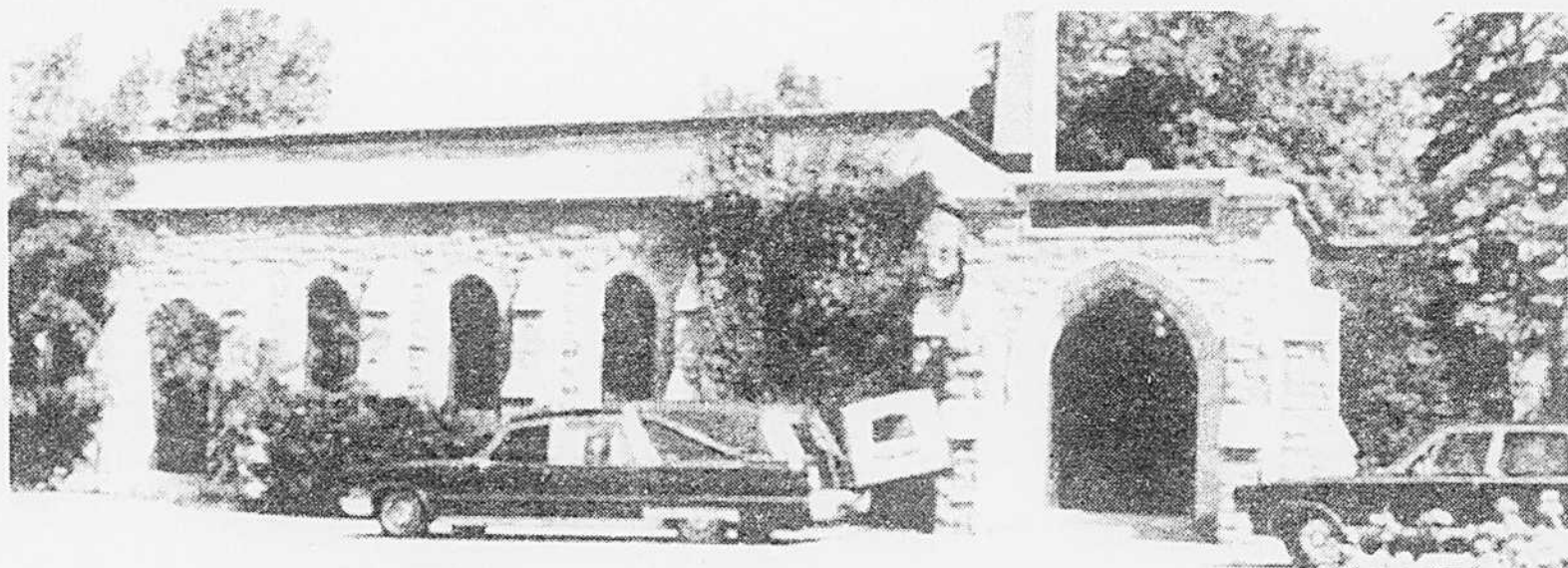
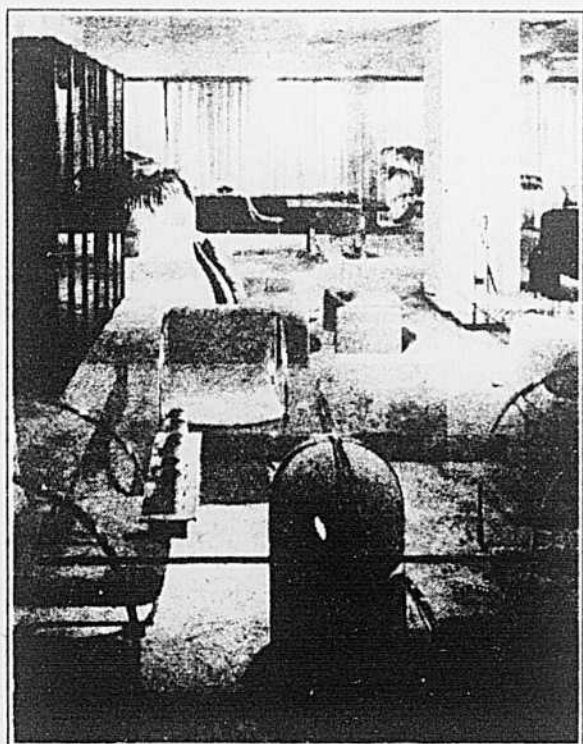


photo LA PRESSE

Le four crématoire du cimetière Mont-Royal était autrefois le seul endroit où l'on incinérât les corps au Québec. Depuis on a construit celui du cimetière de Côte-des-Neiges et il y aura prochainement celui de Laval qui sera le plus important du Québec.

DRAIPERIES LAVAL PLUS

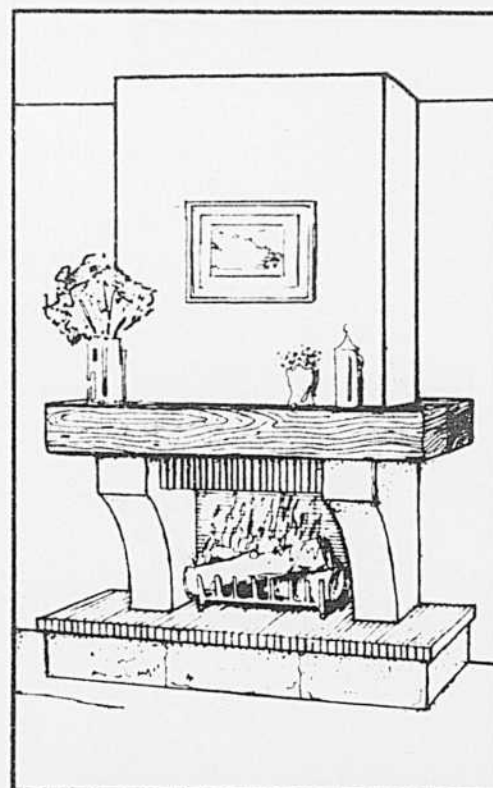


- Plus** Rabais 8% sur la taxe provinciale (tissu seulement)
- Plus** Rabais 8% spécial d'ouverture
- Plus** Rabais 8% spécial du printemps
- Plus** Service de décoration intérieure (décorateur)
- Plus** Tapisserie importée
- Tuiles céramiques d'Italie
- Tapis exclusifs



2200 Boulevard Le Corbusier, Chomedey, Laval. Tel: 337-7055

Les Maîtres de l'Âtre



Foyer de maçonnerie pouvant s'installer généralement sans fondation.

Dispositif d'arrivée d'air frais pour sauver L'ÉNERGIE.

100 modèles permettant plus de 1000 variations.

Garantie de bon fonctionnement.

Visitez nos vastes salles de montre.

VASTE CHOIX D'ACCESSOIRES POUR TOUS GENRES DE FOYERS. (PARE-ÉTINCELLES, PORTES SUR MESURE, ETC.)

RICHARD LE DROFF SPÉCIALISTE ÂTRIER

Vous pouvez maintenant acheter tous mes foyers à crédit.



MONTREAL
1456 ouest,
rue Sauvé
Centre
l'Acadie-Sauvé
331-6783
-86-88

MONTREAL
7355, rue
Saint-Zotique
Galerie du
Décor Anjou
353-2640

QUEBEC
798 est,
boul. Charest
Québec
525-4018

Malaise au sein du conseil municipal

par Lisa BINSSE

Il y a un malaise à l'intérieur du conseil municipal de Bois-des-Filion qui risque de compromettre l'aspiration première de l'administration Papineau qui est de sortir ce village de son marasme financier et administratif.

C'est le comportement de deux des quatre conseillers de l'ancienne administration, MM. Guy Lachance et Pierre Diotte, qui serait à la source de ce malaise.

Rappelons que M. Guy Papineau a été élu maire en novembre dernier avec deux membres de son équipe. Le conseil des municipalités rurales est partiellement

renouvelable à chaque année en vertu du Code municipal.

Lors de la dernière séance régulière du conseil, ces deux conseillers donnaient nettement l'impression de vouloir faire de l'opposition systématique à la nouvelle administration.

Le maire devait préciser par la suite que les assemblées se déroulaient toujours de la même façon.

Pourquoi agir ainsi

Cette opposition, qui, selon un autre conseiller, frise l'obstruction systématique, crée une tension malsaine à l'intérieur du conseil.

M. Lachance, lorsque le représentant de LA PRESSE lui a demandé

pourquoi il agissait ainsi, s'est bien défendu de faire de l'opposition systématique.

"Je ne veux pas jouer à l'opposition. Je veux une saine administration tout comme le maire. Je veux travailler positivement."

Manque d'information

Mais M. Lachance se plaint qu'il n'a pas les informations nécessaires pour travailler efficacement et il s'en prend au maire qui, dit-il, garde toute l'information pour lui.

D'ailleurs il soutient qu'il aurait été obligé de présenter une résolution pour exiger plus d'information du maire.

Il admet que son comportement a donné lieu à de sérieuses prises de bec avec le maire mais il a quand même l'intention de continuer «à faire de l'opposition tant qu'il manquera d'information.»

Fin de son mandat

M. Lachance ainsi que M. Robert Desy terminent leur mandat comme conseillers à l'automne.

M. Lachance n'a pris aucune décision quant à son avenir politique mais il aimerait que le maire déclenche des élections générales à l'automne pour consolider son pouvoir qui, selon lui, serait très contesté.

M. Papineau n'a pas

voulu commenter les déclarations de M. Lachance du moins pour l'instant. Mais il se peut,

dit-il, que "mon style d'administration ne plaise pas à tout le monde." P. 14 rive nord 27 juin —

\$430,000 à quatre villes des Basses Laurentides

par Raymond GERVAIS

Les villes de Sainte-Thérèse, de Lorraine et de Rosemère dans les Basses Laurentides, viennent de se voir octroyer \$292,000 du gouvernement québécois. Cette somme leur a été accordée par le ministère des Affaires municipales dans le cadre du Programme de stimulation de l'économie et de soutien de l'emploi.

Rappelons que ce ministère québécois a créé le Programme d'aide à la construction d'édifices municipaux (PACEM) dont le but est de financer le coût de la main-d'œuvre au cours de projets de rénovation d'édifices qui appartiennent aux municipalités.

C'est ainsi que la ville de Sainte-Thérèse s'est vue octroyer un montant de \$190,500 pour des tra-

voux de rénovation à un édifice municipal dont le coût des travaux est estimé à \$800,000.

Toujours dans le cadre du programme PACEM, Lorraine recevra \$7,000 pour la construction de son garage municipal estimé à \$800,000.

Pour sa part la ville de Rosemère s'est vue octroyer \$94,000 pour la construction de la bibliothèque et du centre communautaire de la

ville, le tout estimé à \$314,000.

Rappelons également que Terrebonne a reçu la somme de \$138,000 en mars dernier dans le cadre du même programme pour la rénovation de son hôtel de ville.

Ces quatre subventions totalisent la somme de \$430,000 et permettront aux municipalités concernées d'effectuer des travaux d'environ \$1.5 million.

La Commission Scolaire Les Écores

COMMISSION SCOLAIRE LES ECORES
3100, boul. de la Concorde,
Duvernay, Laval, Québec.
Tél.: 324-6420

AVIS PUBLIC

La Commission Scolaire Les Écores désire vous informer que lors de la mise en candidature du 5 juin et de l'élection du 12 juin les personnes suivantes ont été élues commissaires d'école pour les années 1978-1979, 1979-1980 et 1980-1981:

- Quartier no 1:** HAECK, Charles (élu par acclamation le 5 juin)
Jardinier,
3165 est, boul. Saint-Elzéar,
Duvernay, Laval, Québec.
- Quartier no 2:** MAISONNEUVE, Jules,
Analyste,
8, rue Luc,
Saint-François, Laval, Québec.
- Quartier no 7:** VENNE, Michel,
Directeur des Ventes,
8820, boul. Lévesque,
Duvernay-est, Laval, Québec.
- Quartier no 10:** PERREAULT, Rita G. (Madame)
Ménagère,
1045, rue Jean XXIII,
Saint-Vincent-de-Paul, Laval, Québec.
- Quartier no 12:** GARAND, Claude,
Educateur-conseiller,
649, rue Hervé-Beaudry,
Duvernay, Laval, Québec.
- Quartier no 16:** LALANDE, Diane (Madame)
(Elue par acclamation le 5 juin)
Infirmière,
2825, rue Bayonne,
Duvernay, Laval, Québec.
- Quartier no 18:** JEAN, Richard,
Professeur,
655, boul. d'Auteuil,
Duvernay, Laval, Québec.

DONNE A LAVAL
CE 13e JOUR DE JUIN 1978

ACHILLE CORBO
PRESIDENT DE L'ELECTION

VOICI DES EXPERTS DE LA RIVE NORD

spécialistes dans
les domaines les
plus variés
ils sauront répondre
à toutes
vos exigences



Réal Lauzé Ltée

Entrepreneur électricien
Spécialité: Chauffage électrique.
Rénovations et construction.

Facilités de paiement.
Cartierville 334-6990

285-7111

LES PETITES ANNONCES

Marc Tranchemontagne

PODIATRE



352, boul. des Laurentides
Pont-Viau, Laval, Québec
H7G 2T8
Tél.: 669-3772

\$2.5 millions pour la fuite d'essence à Saint-Eustache

par Raymond GÉRAIS

«Le coût total des dépenses pour les mesures d'urgences à Saint-Eustache s'élève à quelque \$2.5 millions».

C'est ce qu'a déclaré le maire de la ville M. Guy Bélisle lors d'une entrevue accordée à LA PRESSE. Selon M. Bélisle le gouvernement québécois a accepté de défrayer à jour 80 p. cent de ce montant, soit environ \$1,200,000. «Les fonctionnaires du gouvernement provincial sont toujours chez nous et continuent leur éva-

de «la crise», plus de 200 familles avaient dû être évacuées et relogées

dans d'autres municipalités ainsi qu'à Saint-Eustache même.



M. Guy Bélisle.

luation. Nous croyons que le gouvernement acceptera de payer la totalité des dépenses encourues par la ville pour les mesures d'urgence.»

Périmètre d'évacuation

Bien que tous les commerçants de la Place Sauvé ainsi que le propriétaire du restaurant Le Gourmet sur le boulevard ont pu réintégrer leurs commerces, nombreux sont les citoyens qui ne pourront pas rentrer à leur domicile avant le début du mois d'août,» ajouté le maire Bélisle.

Rappelons qu'au début

Argent disponible pour 1^{ère} et 2^e hypothèques

Caisse Populaire St-Maurice de Duvernay

670, rue J.-J.-Joubert

Duvernay, Laval, Québec

669-3501 (succursale, 2189, boul. Deblois, Duvernay)

Michel Cousineau
Directeur

COMMISSION SCOLAIRE LES ECORES

Centre commercial Duvernay, 3100, boul. de la Concorde
Duvernay, Laval, Québec H7E 2B9

AVIS PUBLIC

est par les présentes donné que des soumissions seront reçues par le soussigné, M. Roland Bernard, secrétaire général, Centre commercial Duvernay, 3100, boul. de la Concorde, Duvernay, Laval, Québec. H7E 2B9, du 4 au 14 juillet 1978 inclusivement et du 1^{er} au 31 août 1978 inclusivement, pour l'achat de terrains vacants, situés dans le secteur Saint-François-de-Sales.

numéro de rôle	numéro de cadastre	évaluation en vigueur	numéro de rôle	numéro de cadastre	évaluation en vigueur	numéro de rôle	numéro de cadastre	évaluation en vigueur
114 29 114	5 p 96	\$1,120	114 125 139	101136	\$650	114 119 600 24	p101	\$10
114 29 126	5 p 06	\$420	114 125 140	101137	\$650	114 119 600 25	p101	\$10
114 29 127	5 p 109	\$150	114 126 3	101142	\$800	114 119 600 26	p101	\$100
114 29 149	p 5	\$450		1023		114 119 600 27	p101	\$10
114 31 244	7 p 146	\$2,410	114 126 2	001143	\$700	114 119 600 28	p101	\$10
114 31 400	p 7	\$3,200		1022		114 119 600 29	p101	\$100
114 40 10 1	p 16	\$3,750	114 125 149	101146	\$820	114 119 600 30	p101	\$460
114 115 207	91153	\$680	114 125 150	101147	\$610	114 126 1	1021	\$550
114 119 600	p 95	\$70	114 126 7	101152	\$700	114 126 10	10210	\$650
114 119 600 6	p 96	\$250		1027		114 126 13	10213	\$600
114 119 600 7	p 97	\$250	114 125 160	101157	\$740	114 126 39	10239	\$500
114 119 600 8	p 98	\$330	114 125 161	101158	\$840	114 126 40	10240	\$310
114 119 600 9	p 98	\$30	114 125 165	101162	\$680	114 126 45	10245	\$470
114 119 600 10	p 98	\$700	114 126 16	101167	\$650	114 126 46	10246	\$500
114 125 20	10118	\$520		10216		114 126 57	10257	NIL
114 125 21	10119	\$520	114 126 17	101168	\$650	114 126 59	10259	\$70
114 125 24	10122	\$670		10217		114 126 77	10277	\$10
114 125 79	10177	\$640	114 125 185	101181	\$480	114 119 600 11	p102	\$10
114 125 86	10185	\$810		10244		114 119 600 12	p102	\$20
114 125 103	101101	\$670	114 126 47	110182	\$550	113 119 600 13	p102	\$200
114 125 105	101103	\$620		10247		114 119 600 14	p102	\$100
114 125 106	101104	\$700	114 119 600 17	p101	\$1,520	114 119 600 15	p102	\$530
114 125 111	101108	\$630	114 119 600 19	p101	\$700	114 119 600 16	p102	\$530
114 125 127	101124	\$660	114 119 600 20	p101	\$300	115 216 40	19140	NIL
114 125 128	101125	\$710	114 119 600 21	p101	\$30	115 216 137	191137	\$60
114 125 134	101131	\$730	114 119 600 22	p101	\$30			
114 125 135	101132	\$760	114 119 600 23	p101	\$20			

Seules les soumissions conformes aux conditions suivantes seront considérées:

1. Les soumissions devront être faites séparément pour chaque lot dans une enveloppe scellée sur laquelle le numéro de cadastre du lot sera inscrit clairement.
 2. Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé, d'un mandat-poste ou d'un dépôt en argent comptant égal à 10% du montant de la soumission.
 3. Les soumissionnaires devront s'engager à payer le montant de l'adjudication et à signer le contrat notarié dans les trente (30) jours de l'acceptation de la soumission par le conseil des commissaires.
 4. L'offre d'un contribuable de notre commission scolaire aura priorité sur l'offre d'un non-contribuable, advenant que deux soumissions soient reçues en même temps.
 5. Priorité sera accordée à la première soumission reçue, advenant que deux soumissions comporteraient une offre identique.
 6. La Commission Scolaire Les Ecores se réserve le droit de refuser une ou plusieurs offres si ce ou ces offres sont inférieures à l'évaluation municipale en vigueur, et ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues.
- Les soumissionnaires seront informés par écrit de toute décision rendue par le conseil des commissaires relative à la vente de ces terrains.

DONNE A VILLE DE LAVAL
LE 27 JUIN 1978

ROLAND BERNARD
SECRETAIRE GENERAL

Candy Jones et Don Fraser joignent les rangs du CPAL

Le Club de patinage artistique Laval vient de s'enrichir de deux nouveaux professeurs en la personne de Candy Jones et de Don Fraser, champions canadiens en couple.

Ces jeunes gens âgés de 22 ans ne sont pas inconnus à Laval. Depuis deux ans, ils sont deux des vedettes de la revue annuelle du CPAL.

Mlle Jones et son partenaire, qui incidemment sont fiancés, ont décidé d'accepter les conditions du CPAL, plutôt qu'une offre alléchante de la troupe des Ice Capades et de d'autres organisations.

Ces talentueux patineurs, tant sur le plan individuel qu'en couple, commenceront à enseigner en septembre prochain. Ils seront à la disposition des jeunes patineurs lavallois durant 20 heures au minimum par semaine.

Des cours de français

Même s'ils ne commencent à travailler qu'en septembre, Candy Jones et Don Fraser ont beaucoup de choses à faire durant l'été. Après un séjour à Toronto, ils reviendront à Laval dans le but de prendre des cours intensifs de français. Mlle Jones commence déjà à prononcer quelques mots dans la langue de Molière.

De plus, le jeune couple est à la recherche d'un appartement à Laval.

Ils ont été présentés à la presse hier, lors d'une rencontre au Centre de la Nature, par le président du CPAL, Michel Bombardier.

Le vice-président de cet organisme et responsable de la publicité, Roger Forget, était très fier que Laval ait eu le meilleur sur Toronto et Vancouver, habituels lieux de prédilection des grandes vedettes du patinage artistique, d'autant plus que Candy Jones vient du Toronto Crickey Skating and Curling Club et que Don Fraser appartenait au Richmond Hill FSC.

«Pour nous, la venue de ces deux jeunes gens est aussi importante que l'acquisition de Ross

Grimsley par les Expos», de lancer avec le sourire Roger Forget.

La quatrième école

Le CPAL est le plus important club du Québec et compte 1.850 membres. Depuis hier, 304 jeunes, la majorité venant de Laval, participent à la quatrième école estivale de cet organisme, à l'aréna Concorde.

Du lundi au vendredi, de 8 à 22 heures, une quinzaine d'entraîneurs seront à la disposition des patineurs. Il en sera ainsi jusqu'au 18 août.

La direction du CPAL a également profité de cette conférence de presse pour annoncer la composition de son nouveau bureau de direction.

Outre MM. Bombardier et Forget, le bureau exécutif est composé de Jean-Louis Bérubé, trésorier, et de Paul-Albert Delpeuch, secrétaire.

Deux nouvelles personnes ont été élues au

poste de directeur. Il s'agit de Mme Claudette Parent et de Jacques Pitre. Les autres directeurs sont Yvon Bénicy, Paul Gadbois, Gaston Pilon, Marc Proulx et André Robillard.

Après avoir assisté aux Chants de la Saint-Jean, au Centre de la Nature, Candy Jones et Don Fraser étaient de retour à cet endroit, hier, ils discutent ici avec le vice-président du CPAL, Roger Forget.



photo Paul-Henri Taitbet

Le code secret
des meilleurs échanges
Les petites annonces

285-7111

LA VILLE DE TERREBONNE CONCESSION DU RESTAURANT ARENA DE TERREBONNE

AVIS est, par le présent, donné par le soussigné, Directeur des loisirs de la Ville de Terrebonne, que des soumissions scellées dans des enveloppes cachetées portant l'inscription «Concession du restaurant» seront reçues jusqu'à 17h00, jeudi le 3 août 1978 à l'Hôtel de Ville de Terrebonne pour recevoir des offres de toutes les personnes intéressées à devenir locataire dudit restaurant.

Les soumissionnaires pourront obtenir un devis de soumission en s'adressant à l'Hôtel de Ville de Terrebonne, 802, rue St-Pierre à compter du 22 juin 1978.

La Ville de Terrebonne ne s'engage pas à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions présentées. L'ouverture des soumissions se fera jeudi le 3 août 1978 à 20h00 lors de l'Assemblée publique du conseil à l'école Notre-Dame, 508, rue Masson à Terrebonne.

Terrebonne, le 21 juin 1978.

Claude Lamontagne, Directeur
Service des Loisirs
600, rue St-Sacrement
Terrebonne
471-2121



ATTENTION PROPRIÉTAIRES

Avec un système C.A.S.
fini les problèmes de:

- Maison trop humide
- Grenier mal aéré
- Sous-sol humide
- Buée dans les vitres

SPÉCIAL D'ÉTÉ
payable à
* 90 jours sans intérêt
Évitez la bousculade de l'automne.

Nouveau système résidentiel
à partir de: \$295.

DEMANDEZ NOTRE BROCHURE
ESTIMATION GRATUITE

VENTILATION C.A.S. LAVAL — LAURENTIDES
300, rue Fresnay
Fabreville, Laval
(514) 622-3529

Résultats garantis
5 ans
Garanti
Silencieux
Bâti pour
notre climat

GAZON, ASPHALTE, BÉTON, PAVÉ-UNI

Desnoyers & Fils Construction Ltée

1235, rue Tellier, (Parc Industriel)
Saint-Vincent-de-Paul, Laval, Québec. H7C 2H1

ESTIMATION GRATUITE

Tél.: (514) 661-1801 Rés.: 667-3761




Cordialement vôtre,
GERRY DESNOYERS, prop.

PETITES annonces

CHALET D'ÉTÉ

Bois rond, accommodant 8 personnes, 3 chambres fermées, vivier et cuisine. Site dans la montagne, vue sur l'eau. Meuble, Terrain 33.000 pi. car \$16.000.

276-3774 — 435-8404

MONTE CARLO 1974

Blanche, luxueuse auto privée, tout équipée.

\$2,600

276-3774 Après 44 435-8404

101 Propriétés à vendre

LONGUE-POINTE: cottage 6 pièces, 2 toilettes, sous-sol fini, terrain paysagé, près église, école, centre d'achats, métro. \$45.000. Après 6h: 669-1900. Visites sur rendez-vous.

LONGUEUIL: (Vieux) Le Square, condominium, 5 1/2 pièces, beaucoup d'extra. Piscine, sauna, dépanneur, etc. Michelle Bojart, 679-0695 ou 656-0660.

DES ROSIERS, Le Maître Courtier

LONGUEUIL: cottage très propre, 5 pièces, chauffage électrique. Il est à vous avec \$1.400 comptant seulement. Construction 1971. Blanche Lévesque, 656-0660.

DES ROSIERS, Le Maître Courtier

LONGUEUIL: cottage 6 pièces, foyer, salle familiale. Près centre d'achats/école. Fast voir. Jacques De Repigny 651-1000, 672-2392.

MONTREAL TRUST, COURTIER

LONGUEUIL: requis \$4.000 comptant. Grand semi-détaché. Téléphonez Frank Lazzara 651-1000, 465-3373.

MONTREAL TRUST, COURTIER

LONGUEUIL: tout près des écoles, ravissant semi-détaché, sous-sol avec wet bar, tapis mur à mur, \$37.900. Michelle Bojart, 679-0695 ou 656-0660.

DES ROSIERS, Le Maître Courtier

LONGUEUIL: très belle maison de ville (bout en range). Sous-sol complètement fini, foyer, superbe terrain gazonné, piscine et patio. Michelle Bojart, 679-0695 ou 656-0660.

DES ROSIERS, Le Maître Courtier

LONGUEUIL: vous voulez être près des autobus pour voyager à la ville? C'est votre maison, près des centres. Quartier résidentiel, je vous attends pour la visiter. Maurice Latouche, 656-9000 et 652-6463.

MONTREAL TRUST, COURTIER

POUR REJOINDRE
TOUT LE MONDE.
UTILISEZ



LES PETITES
ANNONCES DE

la presse

285-7111

C'est maintenant officiel, les Insulaires existeront en 1978-79

par Jean-Paul CHARBONNEAU

C'est décidé, les Insulaires de Laval, de la ligue de hockey de développement midget "AAA", vont continuer à exister au cours de l'année 1978-79.

C'est toutefois sur de nouvelles bases que cette équipe va entreprendre sa troisième saison. Des changements importants ont en effet été apportés lors d'une réunion au sommet, qui a eu lieu mardi dernier, regroupant les dirigeants de cette équipe, le comi-

té des huit et les principaux responsables du Service des sports.

Plusieurs décisions ont été prises à cette assemblée, tenue au chalet du parc Saint-Emile, et l'une des plus importantes est sans aucun doute le changement qui se produira prochainement au sein du bureau de direction de l'équipe.

Il a été décidé que le comité des huit, regroupant des représentants de chacune des associations s'occupant de hockey, siègera dorénavant avec les dirigeants actuels. Ces bénévoles par-

ticiperont à toutes les décisions prises.

Les bénévoles ont également suggéré que des changements soient apportés concernant la nomination des présidents de zones de la région Laval de la Fédération québécoise de hockey sur glace.

Il a été souhaité que le président de la zone soit le même qui est appelé à siéger au comité des huit et par ce fait au comité de direction des Insulaires. Ainsi, ce bénévole pourra être au courant de tout ce qui se passe au hockey dans sa zone et au niveau de la ville.

On pourra alors corriger certaines anomalies.

Deux principaux sujets

La réunion de la semaine dernière avait deux principaux sujets: les Insulaires sont-ils désirés? Peut-on se le permettre?

A la première question, tous ont répondu oui. A la deuxième, un oui est également venu mais il s'est fait attendre quelque peu.

Les bénévoles se demandaient si Laval pouvait se permettre d'avoir une telle équipe avec les moyens qu'elle

a à sa disposition, c'est-à-dire les arénas.

Depuis l'an passé, la direction des Insulaires a fait connaître son intention de jouer quelques matches dans les arénas municipaux. Ceci aurait pu causer un certain problème étant donné le nombre élevé d'équipes de hockey et le manque d'arénas.

Après discussions, on en est venu à une entente et les Insulaires pourront jouer dans les arénas municipaux. Les heures du dimanche habituellement louées par les Insulaires au Centre sportif Laval serviront à l'occasion aux autres équipes de hockey lavalloises.

Les Insulaires, à la suite de cette réunion, sont maintenant considérés comme toutes les autres formations de hockey mineur de Laval. Il se pourrait qu'ils perdent quelques bonnes

heures de pratique pour gagner d'autres choses.

Autre assemblée

A la suite de l'entente intervenue la semaine dernière, le comité des

huit et les dirigeants actuels des Insulaires se réunissent à nouveau ce soir, afin de décider de la politique à suivre.

On profitera de l'occasion pour donner des fonctions à ces bénévoles dans le bureau de direction.

Il est également question qu'un nouvel instructeur soit également nommé aujourd'hui. On devra également savoir si Gilles Messier sera de retour comme gérant général.

Si tout le monde se donne la main, les Insulaires connaîtront certainement le succès à leur troisième année d'existence.

en capsules

par Jean-Paul CHARBONNEAU

Depuis hier, "Pichou" est à la disposition de tous dans l'un des 56 clubs de vacances à travers Laval. Demain soir, il y aura projection du film "A pleins gaz" au parc Saint-Maurice. Le lendemain, le même film sera présenté au parc Escal et le 30 juin au parc Bigras.

Les jeunes lavallois plus particulièrement ceux âgés de 14, 15 et 16 ans, filles et garçons, sont invités à participer à un stage de deux semaines de canotage dans le cadre des Jeux du Québec. Pour vous inscrire, téléphonez à Xavier Martin, 689-5556.

Rappel. C'est jeudi, 29 juin, qu'aura lieu le "party de fin d'année" des étudiants lavallois au Musicrond, 1111, autoroute Laval. Pour \$2, les jeunes pourront s'amuser ferme et il y aura un concours pour les bas les plus originaux. Il y aura des prix de présence, dont deux bicyclettes 10 vitesses, une de garçon et une de fille, en plus de deux paires de patins à roulettes et de deux roulis-roulant. Les profits de cette soirée seront versés aux loisirs socio-culturels. Information, Sylvie Nadeau, 663-9010 ou 9073.

Un autre intéressant tournoi de baseball commencera le 5 juillet pour se terminer le 16 du même mois. Les matches de cet événement pour les équipes bantam se dérouleront au stade Montmorency et aux parcs Saint-Ernest et Chénier. Ce tournoi est organisé par un groupe de bénévoles ayant à leur tête Alphonse Pelletier. Plusieurs commanditaires appuient les organisateurs, dont LA PRESSE qui donnera des médailles aux joueurs les plus en évidence après chaque match.

Le tournoi de golf annuel de l'Association sportive Duvernay aura lieu, cette année, le 25 août au club de Lachute.

La Fédération de volley-ball du Québec organise le stage de l'équipe élite junior à Laval. Il se déroulera au Laval Catholic High School au début de juillet. Les entraîneurs locaux pourront assister

au déroulement de l'entraînement, vers 8 h 45 à chaque matin.

Toujours dans cette discipline, indiquons que les filles de catégories cadette et juvénile pourront aller approfondir leurs connaissances techniques et tactiques, en après-midi durant la période d'entraînement de l'équipe junior. Les inscriptions se terminent le 30 juin. Elles se font au Laval Catholic High School, de 14 à 16 h.

Laval compte depuis hier une école de ski nautique. Elle est située au parc de la Plage, dans le secteur Sainte-Rose. Des moniteurs qualifiés attendent les jeunes qui aimeraient à suivre des cours, comprenant un programme de conditionnement physique, une période d'exercices au sol et une période de pratique nautique. Information, Denise Allard, 622-4489; Louis Hébert, 351-4431 ou Marc, 669-4608.

Raymond Bélanger se remet lentement mais sûrement des blessures subies lors d'un grave accident d'automobile. Il est hospitalisé à la Cité de la Santé.

Les jeunes de Sainte-Thérèse pourront s'amuser ferme cette saison dans les différents parcs de cette municipalité des Basses-Laurentides. Il y aura également des visites au Zoo, au Stade olympique et à la piscine du même endroit.

C'est vendredi, le 30 juin, qu'aura lieu le tournoi de golf des Volants de Sainte-Thérèse, à Lachute. Il y a encore des billets de disponibles. Information Marc De Sève, 430-6816.

Normand Roy, des Aigles, occupe le troisième rang, avec une moyenne de .404, dans la colonne des meilleurs frappeurs de la ligue de baseball Montréal junior. Pour sa part, Claude Cornélius, du Concorde, est dans la catégorie des meilleurs lanceurs de la ligue avec une fiche de 4 gains et d'aucun revers. Georges Tamas, de la même formation, domine la ligue pour le plus grand nombre de doubles, soit sept.

classements

LIGUE DE BASEBALL LAVAL «A»

Moustique «A»

EQUIPES	pl	pc	pp	pn	moy.	diff.
A.S.C.V.L.	6	5	1	0	833	—
C.S.L.	8	6	2	0	750	—
DELTA	7	4	3	0	571	1 ¹ / ₂
LAVAL-EST	7	4	3	0	571	1 ¹ / ₂
DUVERNAY	8	3	5	0	375	3
CHOMEDEY	6	2	4	0	333	3
FABREVILLE STE-ROSE	5	1	4	0	200	3 ¹ / ₂
VIMONT AUTEUIL	5	1	4	0	200	3 ¹ / ₂

PEE-WEE «A»

EQUIPES	pl	pc	pp	pn	moy.	diff.
DELTA	7	7	0	0	1000	—
LAVAL-EST	7	6	1	0	857	1
DUVERNAY	5	3	2	0	600	3
FABREVILLE STE-ROSE	5	3	2	0	600	3
VIMONT AUTEUIL	5	2	3	0	400	4
CHOMEDEY	6	2	4	0	333	4 ¹ / ₂
C.S.L.	7	2	5	0	286	5
A.S.C.V.L.	8	1	7	0	125	6 ¹ / ₂

BANTAM «A»

EQUIPES	pl	pc	pp	pn	moy.	diff.
FABREVILLE STE-ROSE	5	4	1	0	800	—
LAVAL-EST	7	5	2	0	714	—
DELTA	7	3	2	0	600	1
VIMONT AUTEUIL	5	3	2	0	600	1
C.S.L.	8	4	4	0	500	1 ¹ / ₂
DUVERNAY	8	4	4	0	500	3 ¹ / ₂
CHOMEDEY	8	3	5	0	375	2 ¹ / ₂
A.S.C.V.L.	6	0	6	0	000	4 ¹ / ₂

MIDGET «A»

EQUIPES	pl	pc	pp	pn	moy.	diff.
LAVAL-EST	7	7	0	0	1000	—
VIMONT AUTEUIL	6	5	1	0	833	1 ¹ / ₂
A.S.C.V.L.	7	4	3	0	571	3
FAB. STE-ROSE	4	2	2	0	500	3 ¹ / ₂
CHOMEDEY	7	3	4	0	429	4
DUVERNAY	8	3	5	0	375	4 ¹ / ₂
C.S.L.	8	2	6	0	250	5 ¹ / ₂
DELTA	7	1	6	0	143	6

Premier tournoi moustique

Les Aigles et l'ASCVL champions

Deux équipes locales ont raflé tous les honneurs, au cours du dernier week-end, lors du premier tournoi de baseball moustique Optimiste Milles-Iles, qui s'est déroulé au parc Marc-Aurèle-Fortin, du secteur Fabreville.

Dans la classe «AA», les Aigles n'ont eu aucune pitié du Anjou qu'ils ont défait 24 à 4. Avant de passer à la finale, les champions avaient eu raison du Repentigny 4 à 0.

Pour sa part, la formation «A» de l'Association sportive du centre-ville de Laval (ASCVL) a facilement défait Fabreville-Sainte-Rose 22 à 5 en demi-finale, puis Blainville, 9 à 0 en finale.

Tout au long du tournoi, qui a débuté le 16 juin pour se poursuivre les deux jours suivants avant de faire relâche et reprendre au cours du dernier week-end, les Aigles et l'ASCVL n'ont pas donné de chance à leurs adversaires, dès les premières manches de jeux, ils prenaient des avances pratiquement insurmontables.

En première position

Les Aigles, dirigés par Robert Barbeau, assisté de Louis Fontaine et Avila Caissy, occupe le premier rang de la ligue de Inter-cité Bourassa. Incidemment, Anjou et Repentigny font également parti de ce circuit.

En ce qui regarde

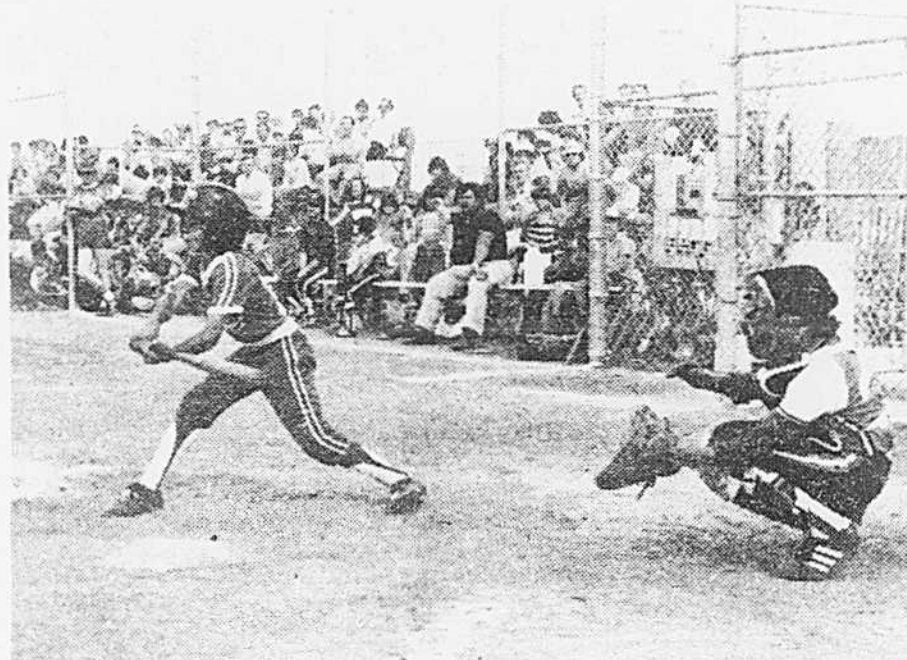
l'ASCVL, cette équipe détient la première position de la ligue moustique «A» de Laval. Elle est dirigée par André Fournier et Jean-Guy Locas.

Quelques heures après la fin du tournoi, Mme Lise Bibeau, membre de l'équipe de bénévole du comité des sports de Fabreville qui a secondé le Club optimiste dans ce tournoi, a déclaré que cette première expérience avait connu un excellent succès, et qu'on se préparait déjà pour l'an prochain.

À la fin du tournoi, le comité organisateur a fait connaître son équipe d'étoiles.

Mais avant de donner les noms des jeunes qui ont été élus, indiquons que le jeune Martin Locas, de l'ASCVL, a été proclamé le joueur le plus utile du tournoi.

La formation d'étoiles est composée de Guy Racette, Aigles «AA», de Martin Cournoyer, Sorel «A», lanceurs droitier, Martin Locas, ASCVL (A), lanceur gaucher, de Daniel Larin, Aigles «AA», de Martin Desjardins, Blainville «A», receveurs, de Sylvain Desjardins, Anjou «AA», et de Alain Varenne, Blainville «A», premier but, de Stéphane Marcotte, Aigles «AA», de Eric Binette, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, deuxième but, de Gilbert Vincent, Repentigny «AA», de Guy Constantineau, ASCVL «A», troisième but, de Denis Damphousse, Anjou «AA», de Sylvain Colgan, Aigles «AA», de Jean-François Nault, Sainte-Bernadette «A», de Claude Desrosiers, Anjou «AA», de Guy Cairsy, Aigles «AA», de Alain Paquette, Repentigny «AA», de Stéphane Bourbonnais, Fabreville-Sainte-Rose «A», de Marc Gratton, Sainte-Marthe «A», et de Jean-Marc Lafleur, Blainville «A», voltigeurs.



L'attaque des Aigles moustique a brillé de tous ses feux au cours du dernier week-end alors qu'elle a produit 28 points en deux manches.

TEXTES: Jean-Paul Charbonneau

PHOTOS: Armand TROTTIER et Robert NADON



Michel Bossy a fait des heureux dimanche quand il a remis des médailles à quelques joueurs, dont ce jeune moustique de l'Association sportive du centre-ville de Laval.



Les Aigles avaient des ailes dimanche à la finale du tournoi moustique. Cette scène s'est répétée à 24 reprises.

Messier, Carrière et Dupuis au match des étoiles

Le match d'étoiles de la ligue de baseball Montréal junior aura lieu le 9 juillet et trois Lavallois seront à la tête de la formation de la division Alfred-Spada.

L'instructeur-chef sera Gilles Messier, du Concorde, et ses adjoints seront Jean-Paul Carrière, des Aigles, et Claude Dupuis, un citoyen de Laval qui est à la barre des 300 de Repentigny.

De plus, il semble qu'une dizaine de porte-couleurs locaux seront parmi les joueurs qui formeront cette équipe qui disputera la victoire aux représentants de la division Arthur-Therrien.

Par contre, les trois formations locales étaient à l'oeuvre dimanche soir.

Le Concorde a augmenté son avance en tête quand il a difficilement défait Repentigny 2 à 1, au stade Montmorency.

Fernand Pinet a encore une fois joué un rôle important lorsqu'il a frappé un simple à la septième manche alors que le compte était 1 à 1. Il a ensuite volé le deuxième but et croisé le marbre, procurant ainsi la victoire aux siens, sur un coup sûr de Brendon O'Shea.

François Boisclair a remporté sa cinquième victoire. Il a subi un seul revers depuis l'ouverture de la saison.

Une deuxième victoire

Les Aigles ont pour leur part battu les Voltigeurs de Sainte-Thérèse 5 à 0, au parc Ducharme. Sylvain Boudreau a excellé au monticule pour l'équipe de Carrière. Il a

accordé trois coups sûrs seulement en plus de retirer neuf frappeurs au bâton.

Duarte Moniz a également bien fait dans cette victoire en faisant produire quatre points avec un deux-but et un circuit.

Pour cette rencontre, les Aigles avait fait graduer Stéphane Ethier, du midget «AA», et, d'après les personnes qui ont assisté au match, il s'est bien défendu derrière le marbre.

Ce soir, les Aigles tenteront de se rapprocher du Concorde alors qu'ils recevront la visite des Royaux du Sud-Ouest, au stade Montmorency. Tout indique que Carrière fera confiance à Richard Saint-Denis qui a une fiche de quatre gains contre aucun revers.

Les Voltigeurs ont enfin remporté une deuxième victoire jeudi dernier à Longueuil quand ils ont défait les Ducs 2 à 1. Il va sans dire que tout le monde dans le camp de cette équipe était fou de joie après ce deuxième gain en 18 matches.

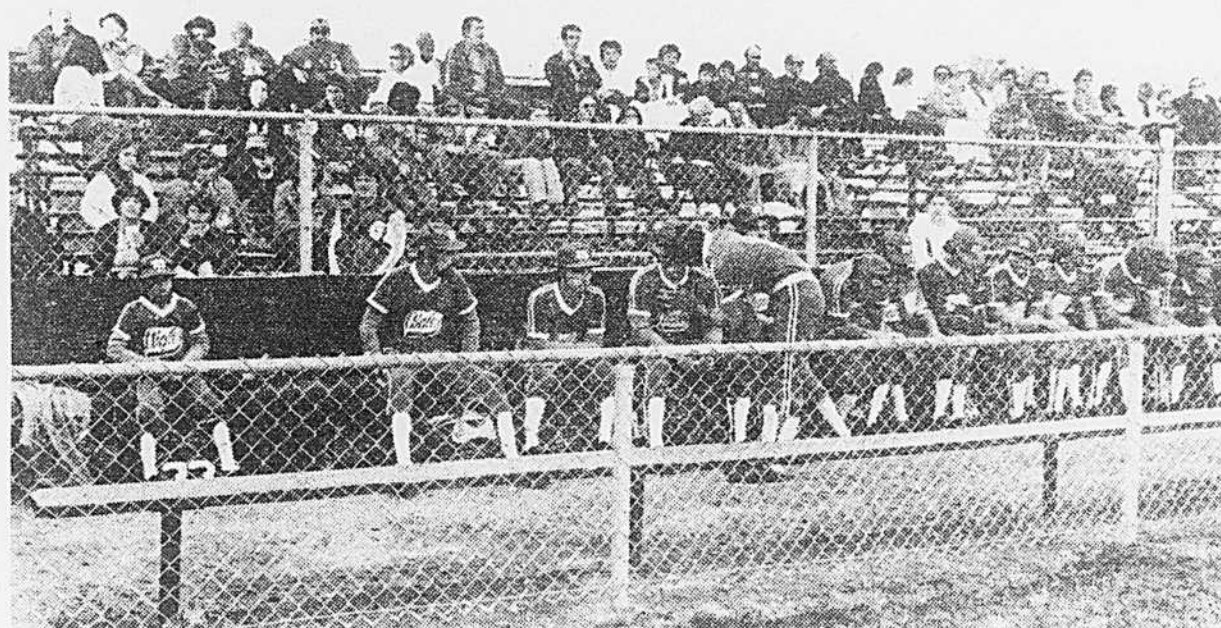
SUR LE LOSANGE... Frank Sicklay, qui a remporté la victoire jeudi, a été choisi le joueur de la semaine chez les Voltigeurs. Ce soir, cette équipe recevra au **parc Ducharme** les Monarques de Montréal-Nord. Le match prévu pour jeudi soir à Sainte-Thérèse a été remis au **lendemain** à cause de la présentation au Stade olympique de la jouete Blue Jays de Toronto et des Expos. Le Concorde **recevra** lundi prochain la visite des Monarques.



Jean-Paul Carrière



Gilles Messier



Tout comme le Concorde, les Aigles ont remporté deux victoires jusqu'à présent au tournoi midget de Laval qui prendra fin dimanche prochain. Cette photo des Aigles a été prise quelques instants avant le match d'ouverture.

Tournoi midget

Une équipe de Laval participera à la finale «AA»

Laval sera représentée, dimanche prochain, lors de la finale «A» du tournoi de baseball provincial midget, au stade Montmorency.

Il est cependant encore trop tôt pour déterminer qui des Aigles ou du Concorde sera de la partie, car ces deux formations croiseront le fer samedi, à 15 heures, en demi-finale. Si l'on se base sur le calendrier régulier, le Concorde a un avantage puisqu'il occupe la deuxième position et les Aigles la septième. Les deux équipes sont dans la ligue inter-cité Bourassa.

Avant d'accéder à la demi-finale, les deux formations lavalloises ont joué deux matches chacune et à chaque fois, les lanceurs ont joué un grand rôle.

Jeudi soir, les Aigles ont été appelés à jouer lors de l'ouverture du tournoi. Ils ont défait Salaberry 2 à 0. Pierre Fafard s'est distingué au monticule en accordant seulement un coup sûr et en retirant dix frappeurs sur des prises. Michel Doyon a fait compter un point avec un double dans le champ droit.

Samedi, cette même équipe a facilement pris la mesure du Repentigny en les défaisant 9 à 0. Michel Lecours a fait mordre la poussière à huit frappeurs tout en n'accordant qu'un seul coup sûr.

À l'attaque, Benoit Lapointe et Michel Doyon ont fait raisonner leur coup de bâton.

Deux en deux la même journée

Dimanche, le Concorde a disputé deux matches et, à la surprise de tous, il a défait, en soirée, les Orioles de Rosemont, l'une des équipes favorites.

En premier lieu, au stade Montmorency, les représentants de l'Est de Laval ont défait les Aigles de Trois-Rivières-Ouest, 5 à 1. Gino Mungione a excellé au monticule avec neuf retraits sur des prises. Il a alloué un coup sûr à ses adversaires.

En soirée, au stade de Chomedey, Luc Leblanc a lancé tout le match et a conduit les siens à une victoire de 8 à 2 sur Rosemont. Le joueur en évidence dans cette rencontre a toutefois été François Landriault qui a fait

marquer trois points à l'aide de deux coups sûrs.

Dans le «A»

Dans la classe «A», quatre des six équipes de Laval inscrites ont mordu la poussière dès leur première rencontre.

L'Association sportive du centre-ville de Laval a perdu 7 à 2 contre LaSalle, Chomedey a été défait 4 à 0 par Saint-Clément, Vimont-Auteuil s'est avoué vaincu 2 à 0 face à Lachine, et le Comité sportif Lavallois a subi un revers de 4 à 1 devant Centre-Sud.

Par contre, Fabreville-Sainte-Rose a défait Blainville 8 à 6 pour ensuite s'incliner devant Sorel.

Laval-Est a eu raison de Longueuil 8 à 6. Daniel Tétrault a été le lanceur gagnant et Gilles Delorme a fait marquer le point vainqueur. Samedi, Laval-Est affrontera Asbestos à 15 heures, au stade de Chomedey.

La ronde invitation

Demain soir, il y aura de l'action au stade Montmorency alors que les quatre chevaliers O'Keefe viendront

donner leur spectacle. Tous les profits de cette soirée, ainsi que tous ceux recueillis durant le tournoi, seront versés à l'organisation des Aigles.

La ronde invitation mettant en vedette deux équipes des États-Unis, une de l'Ontario et les Optimistes du Québec débute demain soir.

Dans le premier match, New-Britain, au Connecticut, disputera la victoire au Plymouth, de l'Etat du Michigan.

Vendredi, une équipe de Windsor, en Ontario, tentera de vaincre les Optimistes du Québec, formation dirigée par le Lavallois Larry Beseski. De plus, les Optimistes comptent deux joueurs locaux dans leur équipe.

Tous ces matches se déroulent au stade Montmorency et la rencontre de vendredi sera précédée d'un match de la classe «AA».

Samedi, il y aura des matches à compter de 15 h. au stade de Chomedey et de 10 h. au stade Montmorency. Les finales auront lieu dimanche, le 2 juillet, à Montmorency.

Stores de fenêtres

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

Commandes téléphoniques et postales acceptées

NOUVEAU VINYL • OPAQUE - LAVABLE

	— UNIS —		— FRANGÉS D —	
	PRIX RÉGULIER	NOTRE PRIX	PRIX RÉGULIER	NOTRE PRIX
27X70	8.59	5.59	12.59	7.59
36X70	8.59	5.59	12.59	7.59
45X70	13.59	8.99	18.59	12.29
54X70	16.59	10.99	23.59	15.99
63X70	27.59	18.99	35.59	23.99
72X70	32.59	21.99	40.59	27.99
77X70	47.59	31.99	57.59	38.99
84X70	55.59	36.99	65.59	43.99
96X70	60.59	39.99	72.59	49.99
108X70	75.59	49.99	93.59	61.99
120X70	93.59	61.99	115.59	75.99

FIBRE DE VERRE

	— UNIS —	
	PRIX RÉGULIER	NOTRE PRIX
27X70	13.95	9.99
36X70	13.95	9.99
45X70	18.50	12.99
54X70	22.95	15.99
63X70	38.95	26.99
72X70	43.95	31.99
77X70	64.95	43.99
84X70	77.95	51.99
96X70	86.95	59.99
108X70	96.95	66.99
120X70	126.00	83.99

1ère QUALITÉ OPAQUE — LAVABLE

	— FRANGÉS D —	
	PRIX RÉGULIER	NOTRE PRIX
27X70	19.95	13.99
36X70	19.95	13.99
45X70	25.50	16.99
54X70	31.95	21.99
63X70	47.95	33.99
72X70	54.95	36.99
77X70	76.95	51.99
84X70	90.95	59.99
96X70	101.95	67.99
108X70	113.95	75.99
120X70	147.00	96.99

AUTRES DIMENSIONS DISPONIBLES • SUR DEMANDE • REPARATION

Style tel qu'illustre

STORES PRETS A EMPORTER JUSQU'A 120" UNIS ET FRANGES EN SOIE.



Draperies — couvre-lits — valances — tapisseries — tapis



CLAUDE JOLY, Prop.

3532, boui. de la Concorde est, Laval,
(près du pont Pie-IX)



661-5565